

Rapport D'ACTIVITÉS 2 0 2 1



Communauté de Communes

Sundgau



SOMMAIRE 2020

MOT DU PRÉSIDENT	2
LE TERRITOIRE	3
LES ÉLUS - LES COMPÉTENCES	4-5
RESSOURCES HUMAINES	6-7
FINANCES	8-9
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	10-13
PETITE ENFANCE	14-21
ENFANCE	22-27
JEUNESSE	28-29
ENVIRONNEMENT	30-41
EAUPOTABLE	42-43
ASSAINISSEMENT	44
CULTURE	45-46
TOURISME	47
URBANISME	48-51
VALORISATION DES DÉCHETS	52-53
SPORTS	54-59

LE MOT DU PRÉSIDENT

Depuis 2017, la Communauté de Communes Sundgau contribue au développement et au rayonnement du territoire en réalisant de nombreux projets structurants tout en prenant soin d'en préserver le cadre de vie privilégié.

Cette année encore, l'actualité s'est inscrite sous le signe de la crise sanitaire et de toutes ses conséquences en matière économique et sociale. Même s'il est trop tôt pour en tirer toutes les leçons, les maires et élus locaux ressentent les prémices d'une transformation profonde de nos modes de vie, de nos façons de nous déplacer ou de travailler, avec des répercussions durables dans certains secteurs économiques et des recompositions géographiques accélérées.

Ce rapport d'activités est une rétrospective de l'année 2021, des nombreuses actions portées l'an dernier par la CCS, qui a dû encore s'adapter aux contraintes imposées par la pandémie de Covid-19. Les élus et services communautaires ont fait face et les dossiers ont continué d'avancer. Aujourd'hui, notre intercommunalité poursuit sa route, toujours au service de ses 64 communes.

Les nouvelles instances décisionnelles sont installées et les élus sont investis, conscients des enjeux environnementaux à relever, et prêts à faire de notre territoire un espace de vie, attractif, rayonnant, agréable, avec un cadre de vie de qualité.

C'est pourquoi la transition écologique dans ses différentes dimensions, et notamment à travers la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie (PCAT) et la recherche de sobriété énergétique, le développement économique et touristique créateur d'emplois pour le territoire et le maintien de nos services publics intercommunaux en faveur des habitants, font partie des sujets prioritaires.

C'est donc en toute logique que notre rapport d'activités dans la continuité de 2020 prend une forme exclusivement numérique. Je vous invite à en prendre connaissance pour mieux cerner le vaste champ d'interventions de la Communauté de Communes Sundgau. Chaleureusement,

Gilles FREMIOT, Président de la Communauté de Communes Sundgau.

PRÉSENTATION

Le territoire DE LA CCS



Le territoire intercommunal, ses équipements

Située dans le Sud de l'Alsace, à proximité des agglomérations mulhousienne, belfortaine et bâloise, la Communauté de Communes Sundgau (CCS) est un territoire de 430 km² à la fois rural et périurbain regroupant 64 communes et près de 49 000 habitants, ce qui en fait désormais la première communauté de communes alsacienne en termes de nombre de communes.

LES ÉLUS

Le 16 juillet 2020, la nouvelle présidence de la Communauté de Communes Sundgau a été désignée. Le bureau communautaire a été formé : **15 vice-présidents** et **11 assesseurs** ont été élus.

Le Président :
Monsieur **Gilles FREMIOT**
Maire de Heidwiller



● **1^{er} Vice-président :**
Monsieur **Nicolas JANDER**
Finances, juridique
Maire d'Altkirch



● **3^{ème} Vice-président :**
Monsieur **Christian SUTTER**
Développement économique et mobilité
Maire d'Illfurth



● **5^{ème} Vice-président :**
Monsieur **Fabien SCHOENIG**
Environnement, PCAET et transition énergétique
Maire d'Aspach



● **7^{ème} Vice-président :**
Monsieur **Dominique SPRINGINSFELD**
Eau
Maire de Durmenach



● **9^{ème} Vice-présidente :**
Madame **Estelle MIRANDA**
Culture et tourisme
Adjointe au maire d'Altkirch



● **11^{ème} Vice-président :**
Monsieur **Bertrand IVAIN**
Valorisation des déchets
Maire de Saint-Bernard



● **13^{ème} Vice-président :**
Monsieur **Hervé WERMUTH**
Sport
Maire de Tagolsheim



● **15^{ème} Vice-président :**
Monsieur **Stéphane DUBS**
Patrimoine bâti
Maire de Schwoben



● **2^{ème} Vice-président :**
Monsieur **Jean-Marc METZ**
Relation avec les communes, pacte financier, mutualisation, transfrontalier
Maire de Raedersdorf



● **4^{ème} Vice-président :**
Monsieur **Michel DESSERICH**
Petite enfance, enfance et jeunesse
Maire de Heimersdorf



● **6^{ème} Vice-présidente :**
Madame **Fabienne BAMOND**
Communication, digitalisation, innovation
Adjointe au maire d'Illfurth



● **8^{ème} Vice-président :**
Monsieur **Georges RISS**
Assainissement
Maire d'Obermorschwiller



● **10^{ème} Vice-présidente :**
Madame **Doris BRUGGER**
Urbanisme
Maire de Ligsdorf



● **12^{ème} Vice-présidente :**
Madame **Corinne RABAULT**
Santé, solidarités
Maire de Ferrette



● **14^{ème} Vice-président :**
Monsieur **Didier LEMAIRE**
Sécurité, prévention
Adjoint au maire d'Altkirch

LES COMPÉTENCES



Compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace
- Développement économique et tourisme
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations



Compétences optionnelles

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Equipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Assainissement
- Eau



Compétences facultatives

- Culture
- Affaires scolaires
- Contribution au SDIS
- Soutien à la Maison des Jeunes et de la Culture intercommunale
- Mobilité
- Participation financière aux associations ou organismes reconnus d'envergure communautaire

ETAT DES EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2021

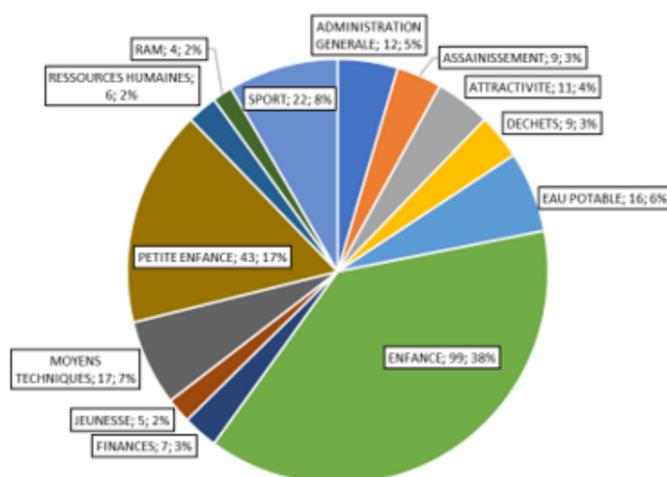
RÉPARTITION PAR PÔLES

La Communauté de communes emploi **269 agents** au 31 décembre 2021, représentant :

125 contractuels

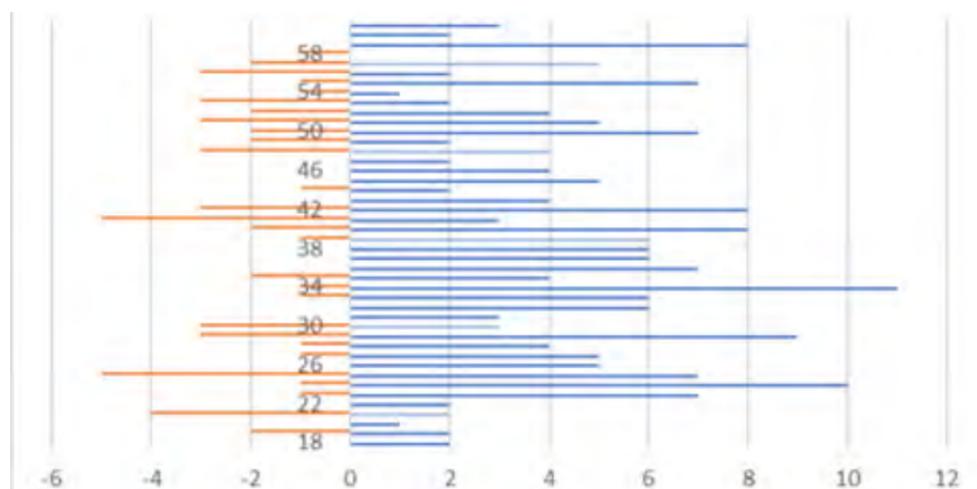
141 titulaires/stagiaires

3 apprentis



PYRAMIDE DES ÂGES

■ Hommes
■ Femmes



ACCIDENTS DE SERVICE

En 2021, 7 accidents de service se sont produits. Le nombre total de jours d'arrêts liés aux accidents est de 58 jours. Le secteur de la petite enfance, étant le plus touché.

ACTION SOCIALE

Une participation financière est versée par la CCS à hauteur de :

- ⇒ 15 € par agent par mois pour la mutuelle prévoyance
- ⇒ 10 € par agent de catégorie C par mois pour la mutuelle santé

CNAS

La CCS cotise au CNAS pour l'ensemble des agents justifiant d'un contrat d'au moins 6 mois ou qui justifie de 6 mois de cumul de contrats.

MASSE SALARIALE

En 2021, la masse salariale s'élève à : **8 159 538,85 €**

Répartition des emplois par catégories :

- ⇒ A : 26 agents
- ⇒ B : 40 agents
- ⇒ C : 200 agents

FORMATIONS

Après une année 2020 sans avoir pu suivre de formations, en raison de la COVID 19, 47 agents sont partis en formation en 2021. Il y a eu 91 formations suivies pour 203.5 jours au total. 17 agents ont suivi la formation d'intégration en catégorie C, à raison de 5 jours.

Les formations organisées en INTRA

- ⇒ PSC1
- ⇒ Chants et comptines

ORGANISMES PARITAIRES

En 2021, le comité Technique a tenu **2 réunions** :

- ⇒ Installation de nouveaux membres
- ⇒ Modification du protocole du temps de travail : demande de dérogation de maintenir les 1585 heures
- ⇒ Présentation du dispositif de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral et d'agissement sexistes
- ⇒ Contrats d'apprentissage
- ⇒ Suppression de postes
- ⇒ Modifications de durées hebdomadaires
- ⇒ Rapport social unique 2020
- ⇒ Plan de formation 2022
- ⇒ Débat sur les garanties en matière de protection sociale complémentaire accordées aux agents
- ⇒ Institution du forfait mobilités durables au profit des agents de la CC
- ⇒ Mutualisation du conseiller en énergie

Le CHSCT a tenu **2 réunions** :

- ⇒ Présentation des dispositions appliquées dans le cadre du confinement du mois d'avril 2021
- ⇒ Mesures COVID 19
- ⇒ Examen des accidents de service
- ⇒ Présentation du dispositif de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral et d'agissement sexistes
- ⇒ Rapport social unique 2020

BUDGETS

Outre le budget principal, la Communauté de Communes dispose de 9 budgets annexes. Ainsi, dans leur ensemble, les finances communautaires ont supporté, dépenses et recettes confondues, **112 123 480,81 €**.

La présentation consolidée ci-dessous est issue des comptes administratifs 2020 et des résultats effectifs de l'exercice 2020.

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT/EXPLOITATION	41 067 181,06 €	45 211 937,15 €
INVESTISSEMENT	12 752 401,19 €	13 091 961,41 €

L'encours de la dette au 31 décembre 2021 se présentait comme suit :

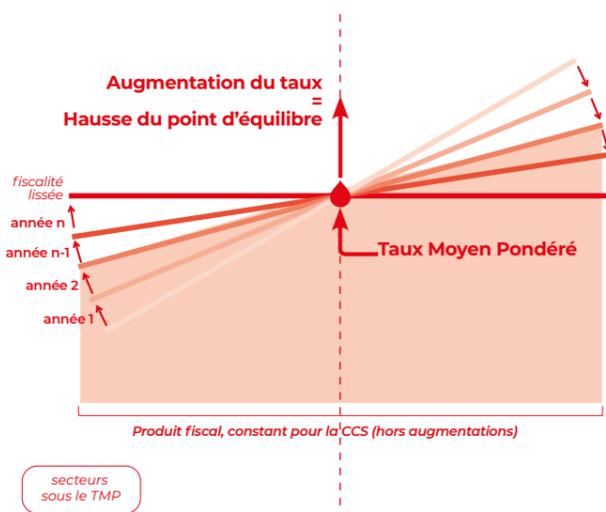
- ⇒ Budget général : **14 225 014,14 €**
- ⇒ Budget annexe Eau potable régie : **3 493 867,16 €**
- ⇒ Budget annexe Eau potable DSP : **1 871 730,73 €**
- ⇒ Budget annexe Assainissement régie : **16 321 330,02 €**
- ⇒ Budget annexe Assainissement DSP : **387 237,70 €**
- ⇒ Budget annexe Hôtel d'entreprises : **442 614,14 €**
- ⇒ Budget annexe Valorisation des déchets : **862 755,76 €**

En 2021, la CCS a contracté deux emprunts pour un montant total de 1 062 509,25 €.

FISCALITÉ LOCALE

Les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à Fiscalité Professionnelle Unique, perçoivent les taxes ménages (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non bâti) en plus de la Contribution Economique Territoriale. A l'intérieur de la contribution économique territoriale, composée de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), il n'est possible que de voter un taux sur la seule part CFE, le taux de CVAE étant fixé au niveau national, à 1,50 %.

Les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité professionnelle unique issus de fusion, peuvent mettre en œuvre une procédure d'intégration fiscale progressive (IFP) des taux additionnels de taxe d'habitation (TH), de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et de taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB). En d'autres termes, il s'agit d'un lissage des taux permettant, après une période donnée, d'aboutir sur des taux harmonisés de fiscalité sur l'intégralité du territoire.



Par délibération du 4 avril 2017, le Conseil communautaire a décidé de procéder à un lissage des taux sur une durée de 9 ans. Ces taux cibles ont été maintenus depuis.

Les taux moyens pondérés sont les suivants :

- ⇒ Taxe d'habitation : 7,41 %
- ⇒ Taxe sur le foncier bâti : 5,89 %
- ⇒ Taxe sur le foncier non bâti : 25,40 %
- ⇒ Contribution Foncière des Entreprises : 32,36 %

Pour rappel, la taxe d'habitation a fait l'objet d'une suppression progressive. La recette correspondante a été compensée, par l'Etat, par le versement d'une fraction de la TVA.

DOTATIONS

Les dotations totales de l'Etat s'élèvent à 2 368 197 €, desquelles 1 549 098€ de parts CPS (compensation part salaires) sont reversées aux communes, dans le cadre des attributions de compensation.

NIVEAU D'ÉPARGNE

	ANNÉE 2017	ANNÉE 2018	ANNÉE 2019	ANNÉE 2020	ANNÉE 2021
RÉSULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT	1 202 132,52 €	969 026,47 €	1 683 754,24 €	58 579,25€	1 483 397,36
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT BRUTE = EPARGNE BRUTE	2 591 628,95 €	2 315 166,11 €	3 081 337,84 €	2 007 631,71€	3 130 077,09
REMBOURSEMENT EN CAPITAL D'EMPRUNT	1 566 727,60 €	1 498 378,67 €	1 547 147,42 €	1 354 241,25€	1 349 874,42
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT NETTE	1 024 901,35 €	816 787,44 €	1 534 190,72 €	653 390,46€	1 780 202,67
CAPITAL RESTANT DU	16 431 115,14 €	17 053 432 €	16 111 373,48 €	15 317 732,23€	14 225 014,14
CAPACITÉ DE DESENDETTEMENT	6,84	7,37	5,22	7,63	4,54

Principaux programmes en cours :

- ⇒ Périscolaire de Spechbach : 1 920 K€
- ⇒ Périscolaire de Ferrette : 2 900 K€
- ⇒ PLUi CCIG : 100 k€
- ⇒ Aire d'accueil : 1 400 K€
- ⇒ Médiathèque de Ferrette : 1 800 K€

Les opérations clôturées :

- ⇒ Piscine de Tagolsheim – phase 1 : 7 200 000€
- ⇒ Installation de la fibre sur le territoire de la CCS : 4 M€
- ⇒ Modification du PLUi d'Altkirch : 228 800 €
- ⇒ Aménagement du bâtiment ELAN de Ferrette en crèche : 530 000€



Développement ÉCONOMIQUE

Le service Développement économique élabore et anime le projet économique du territoire. Il agit notamment en tant qu'accompagnateur des entreprises de son territoire sur les divers sujets qui les concernent à chaque moment clés : création, développement, cessation d'activité.

Il agit ainsi au service des entreprises pour développer l'attractivité du territoire.

FACILITER L'ACCÈS À L'IMMOBILIER

La Communauté de Communes Sundgau possède 7 établissements d'accueil d'activités économiques ou associatives, dont 2 hôtels d'entreprises.

En 2021, l'activité de ces solutions d'hébergements est restée très soutenue, avec l'accueil de 5 nouvelles entreprises.

Le taux d'occupation est de 96%.

Chiffres clefs

- ⇒ 53 tiers/entreprises
- ⇒ 7 bâtiments, dont 2 hôtels d'entreprises
- ⇒ 79 lots et contrats
- ⇒ 26 404,96 m² de surfaces louées
- ⇒ 59 bureaux et 20 ateliers
- ⇒ 3 départs : SNS EXPERTISE, 3D EST, KEILA MEYER à TAGOLSHEIM
- ⇒ 5 nouveaux arrivants : NATURAL HOME et FONDATION DIACONAT à ALTKIRCH ; LATORRE CONSTRUCTION, BLACK & TEA et MAGALI KAYSER à TAGOLSHEIM

Durant l'année, le service Technique et des prestataires assurent la maintenance et le fonctionnement du patrimoine immobilier de la collectivité.

Le service Développement économique est l'intermédiaire de toutes les demandes des locataires et traite ainsi les petits «bobos» quotidiens de ses bâtiments.

FACILITER L'ACCÈS AU FONCIER ÉCONOMIQUE

La Communauté de Communes dispose de 6 zones d'activités économiques pour accueillir et soutenir les entreprises.

En 2021, les 6 dernières parcelles disponibles sur les zones d'activités économiques intercommunales ont été réservées par des entreprises.

Zones d'activités économiques intercommunales

- ⇒ Parc Activité de l'Ancienne Forge - Tagolsheim : 6 ventes en cours
- ⇒ ZA Walheim-Tagolsheim - Tagolsheim-Walheim
- ⇒ ZA Rail - Illfurth
- ⇒ ZA Buehlmatten - Spechbach
- ⇒ ZA du Canal - Heidwiller
- ⇒ Quartier Plessier - Altkirch

Création de foncier économique : la Création d'un parc d'activités à Carspach

La Communauté de Communes Sundgau a réalisé en 2021 une étude de faisabilité sur la création d'une zone d'activités économiques à Carspach. Le marché a été attribué au consortium MODAAL, ADT et BEREST.

Un état des lieux du site d'implantation et la définition des conditions technico-économique de la future zone ont été réalisés afin de permettre à la collectivité de définir les actions à mettre en œuvre pour la création de cette future zone d'activités économiques. S'ensuivront la réalisation d'études techniques réalisées par un maître d'œuvre. L'aménagement de la zone est ainsi prévu pour 2025.

Suite à la réalisation de l'étude de faisabilité, la Communauté de Communes Sundgau a notamment défini les caractéristiques suivantes :

- ⇒ Un parc d'activités durable et ancré dans l'EIT, la transition énergétique et numérique
- ⇒ 12 ha qui seront dédiés à l'Artisanat et au Commerce
- ⇒ 28 lots entre 10 à 25 ares, 7 lots entre 25 à 50 ares
- ⇒ Une offre de village d'artisans de 30 lots de 100 à 200 m²
- ⇒ 1 grand lot divisible de 2,86 ha
- ⇒ Un planning strict pour la réalisation d'études techniques, et la création et la réalisation de la ZAC
- ⇒ Un aménagement de la zone prévu en 2025

FAVORISER LES ÉCHANGES ENTRE ENTREPRISES : LE PROGRAMME SYNERG'ECO DU SUNDGAU

Le programme en quelques chiffres :

- ⇒ 50 entreprises contactées et/ou rencontrées.
- ⇒ 6 réunions thématiques au sein des 2 groupes de travail constitués.
- ⇒ 3 interventions auprès d'associations d'entreprises du territoire (BNI Sundgau Altkirch, Sundgo Pro, Sundgau Cré'Actives).
- ⇒ 6 newsletters diffusées.
- ⇒ 8 projets identifiés et en cours d'accompagnement.
- ⇒ 1 salon professionnel organisé réunissant une 30 de participants.

Mutualisations diverses sur les zones d'activités du territoire :

- ⇒ Gestion des cartons et autres recyclables
- ⇒ Photovoltaïque (réunion avec la Maison de la Régions pour partage d'informations et mise à niveau sur le sujet réalisé le 22 octobre/ discussion pour envisager la réalisation d'une étude de faisabilité).
- ⇒ Gestion des vêtements de travail (dimensionnement de la prestation définie/ sondage auprès des entreprises offrant ce service)



Mutualisations regroupant des entreprises par thèmes ou par mise en relation sur des produits communs

- ⇒ Service de nettoyage des bouteilles de brasseurs du territoire ainsi qu'une cidrerie (test de lavage sur différentes bouteilles réalisé - réunions de travail sur l'organisation)
- ⇒ Mise à disposition des cendres pour fabrication de lessive écologique (vérification du mode de traitement des déchets de cendres - analyse complémentaire en cours) : utilisation des cendres des chaudières collectives communales et intercommunales (Illfurth et piscine à Tagolsheim)
- ⇒ Récupération d'eaux de pluie en vue d'alimenter les sanitaires des restaurants (identification et accompagnement d'un porteur de projet pilote avec mise en relation des partenaires potentiels)

Réalisation d'un évènement sur la gestion différenciée des espaces verts :

- ⇒ Identification d'un intérêt pour plusieurs entreprises du territoire couplé aux besoins des communes sur le sujet ;
- ⇒ Organisation d'un salon professionnel de manière conjointe avec l'animateur du Contrat de Territoire Eau et Climat (CTEC).

Gestion des terres excavées et autres déblais terreux (sujet porté par le syndicat des TP avec une première réunion avec les techniciens des CT à l'échelle du Haut Rhin ce jour / recherche d'exutoire possible avec un projet sur le sujet sur le territoire).

SERVICE D'AIDE À LA MOBILITÉ

Depuis 2019, le service de transport à la demande proposé par la CC Sundgau aux aînés et PMR, est exécuté par un prestataire unique pour l'ensemble du territoire. La société MOVEO basée à HOCHSTATT a été retenue pour acheminer les adhérents vers toute destination sur le territoire de la communauté de communes mais aussi vers les centres médicaux spécialisés, hôpitaux et EHPAD de la région mulhousienne / sud alsace.



Le service s'adresse exclusivement :

- ⇒ aux personnes âgées de 75 ans et plus dans l'incapacité de se déplacer (incapacité physique ou défaut de véhicule).
- ⇒ aux personnes en situation de handicap et de perte d'autonomie (80%) avec ou sans fauteuil roulant.
- ⇒ aux personnes momentanément dans l'incapacité de conduire et devant se déplacer pour raisons médicales.

La volonté de la CCS est de :

- ⇒ proposer un dispositif pérenne, lisible et simple
- ⇒ favoriser la mobilité raisonnée dans le but de réduire l'isolement et de limiter l'impact sur l'environnement
- ⇒ optimiser les déplacements en proposant des solutions de regroupement des usagers

OPÉRATION SPÉCIALE VACCINATION CONTRE LA COVID19

Dans l'objectif de faciliter l'accès à la vaccination contre la COVID 19, la CC Sundgau a adapté son Service d'Aide à la Mobilité début 2021, pour proposer l'acheminement gratuit des habitants de 75 ans et plus de son territoire vers le centre de vaccination basé à Altkirch. Cette opération a permis l'acheminement de 464 personnes pour un coût total de 14 392 € subventionné par la Région Grand Est à hauteur de 1,10€ HT du km.

A la fin de l'année 2021, le nombre d'adhérents a augmenté de 292 à 377 adhérents pour les trajets ordinaires.

	2018	2019	2020	2021 Hors opération spéciale
NOMBRE COURSES	520 (43/mois en moyenne)	1449 (121/mois en moyenne)	1528 (127/mois en moyenne)	2050 (171/mois en moyenne)
DÉPENSES CCS	14 748 € (Budget = 50 000 €e)	22 703 € (Budget = 25 000 €)	24 486 € (Budget = 35 000 €)	34 267 € (Budget = 35 000 €)
NOMBRE D'ADHÉRENTS	190	216	292	377
TAUX DE GROUPAGE	Pas de groupage	14 %	8 %	17 %
TAUX DE PMR	4 %	31 %	21%	17 %
MOTIFS DÉPLACEMENT	Médical = 58 % Courses = 18 % Autre = 24 %	Médical = 62 % Courses = 13 % Autre = 25 %	Médical = 71 % Courses = 18 % Autre = 11 %	Médical = 68 % Courses = 16 % Autre = 9 % Loisirs = 7%



PRESENTATION DU SERVICE

En 2021, le service Petite Enfance, compte sur son territoire :

5 Relais Petite Enfance

- ⇒ Les Cigognes à Illfurth
- ⇒ La Charabiole à Altkirch
- ⇒ Les Coccinelles à Hirsingue
- ⇒ L'ill aux Trésors à Muespach-le-Haut
- ⇒ Les Barbabapas à Ferrette

3 Multi-accueils :

- ⇒ Les Cigognes à Illfurth
- ⇒ Les Barbapapas à Ferrette
- ⇒ L'ill aux Trésors à Muespach-le-Haut

L'année est marquée par le changement dans nos services. Un nouveau poste de Coordinatrice a été créée en juin pour accompagner les responsables des Relais Petite Enfance et les directrices des multi-accueil dans leurs missions. Elle a également pour mission de créer du lien entre tous les services de la CCS pour travailler ensemble et partager les compétences et ressources.

L'objectif est de créer du lien pour sortir les services de l'isolement :

- ⇒ En harmonisant les pratiques dans les multi-accueil.
- ⇒ En mutualisant le travail pour gagner en efficacité et dans un but d'entraide
- ⇒ En continuant le partage des expériences au sein des Relais Petite Enfance.

SYNTHESE DES ACTIONS PAR SERVICE

LES RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance est un service gratuit dédié à l'accompagnement des assistants maternels agréés et des gardes d'enfants à domicile (information, écoute et animation) et à l'accompagnement des parents employeurs (recherche de garde, législation, médiation, animation).

L'objectif principal est la qualité de l'accueil de l'enfant chez l'assistant maternel ou la garde d'enfant à domicile.

	ILLFURTH	ALTKIRCH	HIRSINGUE	FERRETTE	MUESPACH LE HAUT
Nombre de village rattaché au Relais	9	7	15	21	11
Nombre d'assistants maternels agréés	48	52	42	33	55
Nombres d'assistantes maternelles en activité	37	39	31	29	54
Places /nombre d'agrément	366	209	147	117	192
Nombre d'assistantes maternelles participant aux ateliers d'éveil	1	12	15	5	11
Nombre d'assistantes maternelles différents ayant contacté au moins une fois le relais		81	35	23	145 (Dont 30 différentes)
Nombre d'assistantes maternelles partis en formation		9 en formation SST 4 en formation MNS	8	8	12
Nombre de parents différents ayant contactés au moins une fois le relais		160	150	142	130

OFFRE PROPOSÉE PAR LES ANIMATRICES DES RELAIS :

Les ateliers pour les assistants maternels et les enfants accueillis

Les relais proposent de manière hebdomadaire des ateliers d'éveil en direction des AM et des enfants qu'ils accueillent. Ces ateliers sont principalement organisés par les animatrices les mardis et jeudis, de 9h à 11h.

Y sont proposés des ateliers :

- ⇒ Cuisine
- ⇒ Jeux
- ⇒ Bricolage
- ⇒ Psychomotricité
- ⇒ Contes

Pour compléter les compétences et offrir un panel complet d'activité d'éveil, les animatrices ont créé différents partenariats avec des intervenant extérieurs ou services de la CCS :

- ⇒ Atelier musique avec Albane Joeger
- ⇒ Atelier Céramique avec Anne Zimmerman (artiste plasticienne)
- ⇒ Baby Gym avec Christelle Schwob animatrice de relais de Hirsingue
- ⇒ Séance bébés lecteur avec la médiathèque de Altkirch.

L'accompagnement à la professionnalisation et au soutien des assistants maternels

Dans leurs missions, les animatrices proposent également des ateliers, des formations ou des événements pour accompagner les assistants maternels dans leur professionnalisation.

Voici ce qui a été proposé en 2021 :

■ Par le relais d'Altkirch :

- ⇒ Formation SST
- ⇒ Formation « Pallier au syndrome du manque de nature » avec la MNS
- ⇒ Une soirée bricolage
- ⇒ Un groupe de parole sur le thème « la profession à l'épreuve du Covid »

■ Par le relais de Muespach-le-Haut et Ferrette

- ⇒ Soirée bricolage avec Monika Baecher avec découverte du matériel.
- ⇒ Formation « Histoires et contes à raconter suite (création d'un livre en tissus) »
- ⇒ Formation recyclage SST

L'accompagnement à la parentalité

Commun avec les 5 relais en partenariat en partenariat avec le réseau 68, la PMI :

- ⇒ Une conférence sur le syndrome du bébé secoué (tout public)
- ⇒ Soirée conférence : « Accompagner son enfant dans le monde d'aujourd'hui » avec Stéphanie Duhoux
- ⇒ Journée organisée par le Réseau Parents 68 sur le thème « Accompagner son enfant dans le mode d'aujourd'hui »

Plusieurs ateliers ont été proposés avec les agents du multi-accueil de Ferrette : éveil musical, peinture, atelier pâtes (odorante, argile, magique etc...), lecture, constructions et un parcours psychomoteur en extérieur.

- ⇒ Vendredi des parents avec l'intervention d'Alban Joeger, éveil musical.

Les relais de Hirsingue, Illfurth, Ferrette et Muespach-le-Haut, disposent d'une bibliothèque à destination des assistants maternels et des parents employeurs. Un fonds important de livres, jeux, CD est proposé au public.

Différentes actions ont également eu lieu tout au long de l'année

- ⇒ Commandes groupées de matériel de puériculture, de jeux et de matériel de bricolage à des tarifs avantageux.
- ⇒ Sorties proposées pendant les vacances scolaires,
- ⇒ Les assistants maternels et les familles reçoivent régulièrement des informations concernant les ateliers et les actualités concernant le métier des uns et le rôle d'employeur des autres. Ces informations sont communiquées par mail, par courrier, via le site internet de la Communauté de Communes ou la page Facebook du Relais et grâce au nouveau P'tit Journal réalisé par les responsables des 5 RPE de la CCS.
- ⇒ La collaboration mise en place dans le cadre du mini-réseau ainsi que du Réseau RPE 68 a été poursuivie.

LA VIE DES RELAIS EN PHOTOS

■ Relais ALTKIRCH



Sortie Maison de la nature, automne 2021



Séance BB lecteurs de juin 2021, exceptionnellement au RAM pour des raisons sanitaires



Vendredi des parents juillet 2021, au parc Hirtzbach

■ Relais MUESPACH-LE-HAUT



Atelier culinaire



Sortie Maison de la Nature

■ Relais FERRETTE

Novembre pour les parents, un projet porté conjointement par les RAM d'Altkirch et Ferrette, avec une forte mobilisation des agents des différents MA dans l'animation de la journée



Atelier céramique avec Anne ZIMMERMANN



Baby gym

■ Relais HIRSINGUE



Atelier créatif



Baby gym

Les multi-accueils représentent l'offre de mode de garde collectif. L'accueil des enfants se fait de 10 semaines à 5 ans. Nous accueillons majoritairement les enfants jusqu'à leur entrée à l'école maternelle et de manière très occasionnelle des enfants âgés de plus de 3 ans déjà scolarisés.

LES PREMIÈRES GRANDES MISSIONS D'ACCUEIL SONT :

■ Envers les enfants :

- ⇒ Construire un cadre fixe, sécurisant permettant l'attachement et la relation individuelle
- ⇒ Construire un environnement sensoriel riche en expériences
- ⇒ Garantir une prise en charge individuelle et bienveillante

■ Envers les familles :

- ⇒ Préparer en douceur les séparations en leur proposant un accompagnement individualisé
- ⇒ Ecouter de leur projet parental
- ⇒ Construire un lien de confiance et de co-éducation afin d'assurer à l'enfant la continuité dont il a besoin pour s'épanouir
- ⇒ Donner la possibilité de devenir acteur en leur proposant de participer à la vie du multi-accueil

■ Envers l'équipe :

- ⇒ Recruter des professionnels qualifiés prêts à s'engager dans une relation stable et sécurisante auprès de l'enfant et sa famille
- ⇒ Guider les professionnels vers l'accompagnement qu'ils proposent, en se rassemblant autour de mêmes valeurs et en faisant un travail de réflexion sur les pratiques éducatives quotidiennes auprès des enfants au sein du multi-accueil
- ⇒ Impulser un dynamisme autour de valeurs communes
- ⇒ Organiser un travail structuré pour le respect des valeurs

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

	MA ILLFURTH	MA FERRETTE	MA MUESPACH LE HAUT
Agrément (nombre de place)	35	15	30
Horaires d'ouverture	07h30-18h30	07h00-18h00	07h30-18h30 (jusqu'au 31 aout) 07h30-18h00 à partir du 1er septembre.
Nombres d'enfant accueilli sur une année	104	46	66
Nombre de jours d'ouverture	230	231	226
Taux d'occupation moyen de la structure	69%	67%	62%

LES PROJETS

■ MULTI-ACCUEIL ILLFURTH

Démarche auprès des familles

À la vue de la situation sanitaire qui conduisait à beaucoup de modifications et de changements dans nos pratiques, il a été difficile de nous projeter pour proposer des actions pour les familles.

Parmi ces changements, il y a notamment eu l'impossibilité pour les familles d'entrer à l'intérieur de la section des enfants. Les projets menés ont été axés autour du maintien du lien entre la crèche et les familles.

Objectifs d'accompagnement à la parentalité

Objectif 1 : Permettre aux familles d'avoir une visibilité quotidienne sur ce que vivent leurs enfants au multi-accueil. Cela permet de maintenir le lien crèche-familles.

Pour répondre à cet objectif cité ci-dessus, nous avons pu mettre en place deux outils :

	OBJECTIFS DE L'ATELIER	RAPPORT
Groupe Facebook	Maintenir le lien multi-accueil – maison. Permettre aux familles de s'exprimer. Transmettre des articles	Cet espace est extrêmement apprécié et demandé lorsqu'il tarde à arriver.
Flashs infos	Permettre aux familles d'avoir une trace écrite sur les projets à venir au MA	Appréciés par les familles qui le lisent.

Démarche auprès des enfants

OBJECTIFS 2020 réalisés en 2021 :

Objectif 1 : Mise en place des univers ludique

Objectif 2 : Travailler la posture de phare et d'accompagnant dans la mise en place des expériences

Objectif 3 : Continuer le travail autour de l'itinérance ludique et de l'expression des émotions

Objectif 4 : Réfléchir autour des matériaux utilisés (plus de récup et moins de jouets)

OBJECTIFS 2021 :

Objectif 1 : Mise en place de journées à thème / semaines à thème / mois à thème

	OBJECTIFS DE L'ATELIER	RAPPORT
Thèmes	Continuité de l'objectif de la cohésion d'équipe autour d'un projet commun pour le bien-être et le besoin de rêver des enfants.	Un dynamisme d'équipe Une journée hors du temps pour les enfants

Démarche auprès de l'équipe

Objectif 1 : Organisation des matinées pédagogiques construites autour de la cohésion d'équipe

Objectif 2 : Intervention d'une psychologue du travail pour l'analyse de la pratique

- ⇒ Exprimer en équipe avec une personne neutre extérieure à la structure
- ⇒ Avoir des pistes d'action pour améliorer la façon de communiquer
- ⇒ Travailler la CNV

Notre démarche de directrices

OBJECTIFS :

Objectif 1 : Former le personnel

Objectif 2 : Continuer notre démarche de transparence avec la rédaction de protocoles comme valeurs à adopter.

Objectif 3 : Continuer le travail d'accueil des stagiaires.

Objectif 4 : Accueillir et former des apprentis

Accueil stagiaire : 3 stagiaires et 1 apprenti EJE.

■ MULTI-ACCUEIL FERRETTE

Démarche auprès des familles

À la vue de la situation sanitaire qui conduisait à beaucoup de modifications et de changements dans nos pratiques, il a été difficile de nous projeter pour proposer des actions pour les familles.

Parmi ces changements, il y a notamment eu l'impossibilité pour les familles d'entrer à l'intérieur de la section des enfants. Les projets menés ont été axés autour du maintien du lien entre la crèche et les familles.

Objectifs d'accompagnement à la parentalité

Objectif 1 : Permettre aux familles d'avoir une visibilité sur ce que vivent leurs enfants au multi-accueil. Cela permet de maintenir le lien crèche-familles.

Objectif 1 : Permettre aux familles d'avoir une visibilité sur ce que vivent leurs enfants au multi-accueil. Cela permet de maintenir le lien crèche-familles.

Pour répondre à cet objectif cité ci-dessus, nous avons pu mettre en place deux outils :

	OBJECTIFS DE L'ATELIER	RAPPORT
Flashs infos	Permettre aux familles d'avoir une trace écrite sur les projets à venir, ainsi que d'être informées des changements majeurs au sein du MA.	Appréciés par les familles qui le lisent.
Communication par mails	Envoie des calendriers trimestriels par mail ainsi que des modifications du fonctionnement du MA. Chaque information que les parents souhaitaient nous transmettre étaient effectuées par mail.	Les familles ont pris le pli de nous transmettre les informations par mail (absences, modifications alimentaires des enfants,...).

Démarche auprès des enfants

OBJECTIFS 2020 réalisés en 2021 :

Objectif 1 : Mise en place de l'itinérance ludique ainsi que des univers ludiques.

Objectif 2 : Explication et mise en application du rôle et de la posture de phare et de pivot.

Objectif 3 : Changement de traiteur pour une alimentation plus adaptée pour les enfants.

Objectif 4 : Poursuite des partenariats avec Albane (musicienne) et la maison de la nature.

Ces objectifs ont été atteints et continuent d'être travaillés au quotidien par l'équipe.

Démarche d'équipe

OBJECTIFS :

Objectif 1 : Organisation des matinées pédagogiques construites autour de la cohésion d'équipe et de la communication.

Démarche a la direction

OBJECTIFS :

Objectif 1 : Former le personnel et mise en place de façon concrète de l'itinérance ludique, pour que chacune se sentent valorisées.

Objectif 2 : Continuer notre démarche de transparence avec la rédaction de protocoles comme valeurs à adopter.

Objectif 3 : Continuer le travail d'accueil des stagiaires.

Objectif 4 : Mise en commun de la manière d'effectuer les tâches administratives sur le même principe que le Multi-Accueil d'Illfurth.

Accueil stagiaire : 3 stagiaires (en classe de 3e, terminale Pro SAPAT, 3e année EJE)

■ MULTI-ACCUEIL MUESPACH LE HAUT

Nouvelle direction

La nouvelle direction est en place depuis le 1er juillet 2021, avec pour objectif de mettre en commun le travail administratif des 3 structures de la CCS.

Pour cela, des réunions tous les 15 jours ont été mises en place avec les trois directrices et la coordinatrice du service petite enfance.

Autour des enfants

Le projet pédagogique à quelque peu évolué. Les 3 sections ont disparu laissant place à l'itinérance ludique

Objectifs de l'itinérance ludique :

- ⇒ La libre circulation des enfants dans la crèche : pour cela les espaces de la crèche ont été repensé pour permettre aux enfants de se déplacer librement au grès de leurs envies et besoins tout en étant en sécurité
- ⇒ La création d'univers ludiques : les espaces qui étaient considérés comme section ont fait place à l'ouverture d'univers
- ⇒ Le fait que l'enfant soit auteur de son jeu : grâce aux différents univers ludiques nous permettons aux enfants de découvrir des objets ludiques fournis, l'enfant n'est pas seulement acteur de son jeu, il en est l'auteur. Il décide de ce qu'il va faire.

Les familles

La situation sanitaire n'a malheureusement pas permis de proposer des actions pour les familles en présentiel.

Nous avons tout de même comme objectif de maintenir le lien entre la structure et les familles pour cela : nous avons mis en place le flash info mensuel, qui regroupe toutes les informations importantes de la crèche ainsi que des conseils sur l'éducation.

Et l'équipe

Elle aussi a évolué, comme la direction, avec des nouvelles professionnelles.

L'objectif du multi-accueil III aux trésors ayant changé, avec une nouvelle pédagogie, nouvelles façons de faire nous avons axé notre rôle à la formation de l'équipe.

Pour cela :

- ⇒ Des samedis pédagogiques ont été mis en place avec pour but de former et expliquer la pédagogie.
- ⇒ Un planning de positionnement a été mis en place pour aider les professionnelles à se placer et permet donc de travailler en amont les expériences qui seront proposées aux enfants dans l'univers.

Les partenariats

Il nous a été impossible de créer des partenariats à la vue de la situation sanitaire. Seule Albanne, notre intervenant musical depuis quelques années maintenant est restée au planning deux fois par mois.



Le service enfance comprend 14 accueils périscolaire qui accueillent les enfants durant la pause méridienne et le soir après l'école. 6 accueils sont ouverts le mercredi sur le territoire de la Communauté de Communes Sundgau. 10 accueils extrascolaire sont également ouverts, en alternance, durant les vacances scolaires.

LES ACCUEILS DE LOISIRS DE LA CCS

- **Le périscolaire à ASPACH** (écoles d'Aspach)
- **Le périscolaire à CARSPACH** (écoles de Carspach)
- **Le périscolaire à EMLINGEN** (écoles d'Emlingen, Obermorschwiller, Tagsdorf et Wittersdorf)
- **Le périscolaire à FISLIS** (écoles du RPI de Fislis-Linsdorf, d'Oltingue, de Bouxwiller et Werentzhouse)
- **Le périscolaire à FERRETTE** (écoles de Ferrette et Vieux-Ferrette pour le midi)
- **« Les P'tits Choux » à HOCHSTATT** (écoles de Froeningen et Hochstatt)
- **« L'Ill aux Enfants » à ILLFURTH** (enfants des écoles d'Heidwiller et Illfurth)
- **« Les Petites Clés » à JETTINGEN** (enfants des écoles de Berentzwiller et Jettingen)
- **Le périscolaire à LIEBSDORF** (enfants des écoles du RPI de Courtavon-Levoncourt-Oberlarg-Liebsdorf, de Durlinsdorf, de Mœrnach, de Kœstlach et de Vieux-Ferrette le soir)
- **« Cap sur l'Ill » à MUESPACH** (enfants des écoles de Muespach, Muespach-le-Haut et Knoeringue)
- **« Les Galopins » à SPECHBACH** (enfants des écoles de Spechbach et St Bernard)
- **« Cap sur l'Ill » à STEINSOULTZ puis à WALDIGHOFFEN** (écoles de Steinsoultz et Waldighoffen)
- **« Les Tilleuls » à WALHEIM** (écoles de Luemschwiller, Tagolsheim et Walheim)
- **« Kendr'stuba » à WILLER** (écoles de Willer, Hundsbach, Franken et Hausgauen)

LES INSCRIPTIONS

En 2021, **1287** (1265 en 2020) familles ont utilisé le service d'accueil. Parmi celle-ci, **1207** (1194 en 2020) habitent de la CC Sundgau. **1740** (1733 en 2020) enfants ont fréquenté un des accueils gérés par la CC Sundgau.

RÉPARTITION DES INSCRIPTIONS

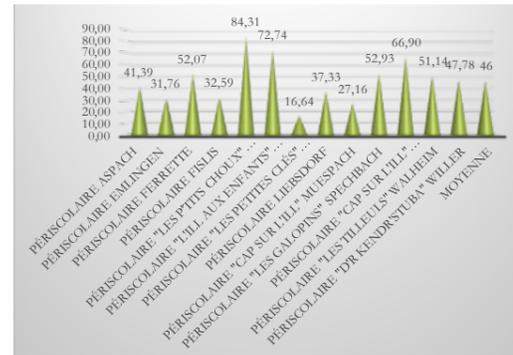
Sur les enfants ayant fréquenté au moins un accueil de loisirs en 2021 nous pouvons discerner les modes d'accueils suivants (un enfant peut avoir plusieurs modes d'accueil).

RÉPARTITION DES INSCRIPTIONS	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	MERCREDIS	VACANCES SCOLAIRES
Périscolaire Aspach	91	52	128
Périscolaire Carspach	101		
Périscolaire Emlingen	93	53	90
Périscolaire Fislis	124	52	113
Périscolaire Ferrette	105		109
Périscolaire « Les P'tits Choux » Hochstatt	177	88	158
Périscolaire « l'Ill aux Enfants » Illfurth	178		171
Périscolaire « Les Petites Clés » Jettingen	48		
Périscolaire à Liebsdorf	104	26	76
Périscolaire « Cap sur l'Ill » Muespach	75		
Périscolaire « Les Galopins » Spechbach	111		60
Périscolaire « Cap sur l'Ill » Waldighoffen	178	93	172
Périscolaire « Les Tilleuls » Walheim	132		88
Périscolaire « D'r Kendr'stuba » Willer	105		84
	1622	364	1 249

FREQUENTATION DES PERIODES PERISCOLAIRES

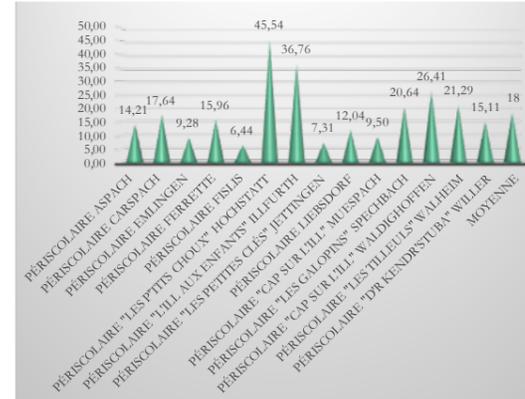
FRÉQUENTATION MOYENNE : RESTAURATION

Nb Moyen Enfant/ jour Repas



FRÉQUENTATION MOYENNE : PÉRISCOLAIRE SOIR

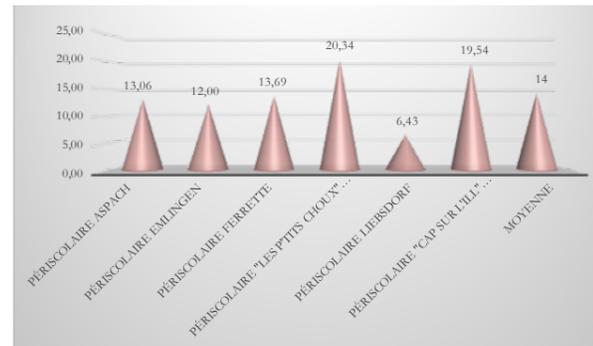
Nb Moyen Enfant/ jour Soir



FREQUENTATION EXTRASCOLAIRES

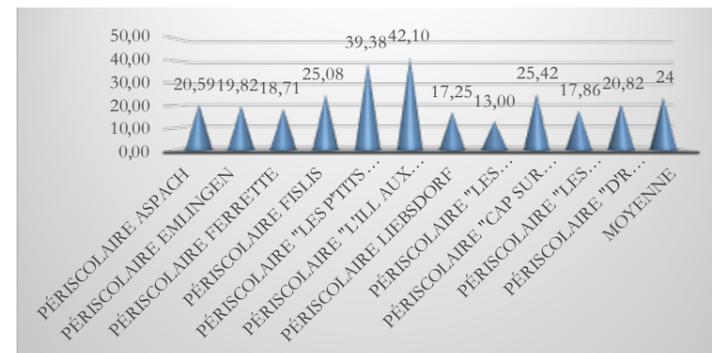
FRÉQUENTATION MOYENNE : EXTRASCOLAIRE MERCREDI

Nb Moyen Enfant/ jour Mercredi



FRÉQUENTATION MOYENNE : EXTRASCOLAIRE VACANCES

Nb Moyen Enfant/ jour Vacances



Les fréquentations 2020 sont difficilement comparables aux années précédentes et leur analyse doit prendre en compte des périodes de fréquentation très faibles lors notamment du confinement des vacances de printemps 2021 (accueil public prioritaire uniquement)

RÉCAPITULATIF :

- ⇒ **347 540** heures d'accueil enfants (241 112 en 2020, 320 031 en 2019, 288 401,25 en 2018)
- ⇒ **254 690** Nombre d'heures d'accueil périscolaire : heures (168 066 en 2020, 229 847 en 2019, 209 533 en 2018)
- ⇒ **92 850** Nombre d'heures d'accueil Extrascolaire : heures (73 046 en 2020, 90 184 en 2019, 77 336,75 en 2018).

LES PRESTATIONS

RESTAURATION

Le marché des repas a été renouvelé en septembre 2021. La société API, titulaire du marché fournit les repas pour les périscolaires de la communauté de communes.

Les repas proviennent de deux cuisines centrales différentes en fonction de leur localisation sur le territoire.

La cuisine centrale de Didenheim fourni les périscolaires de Hochstatt, Illfurth, Walheim, Spechbach, Aspach, Emlingen, Willer, Jettingen, Ferrette.

La cuisine centrale de Seppois fourni les périscolaires de Waldighoffen, Muespach, Liebsdorf et Fislis.

Les enfants du périscolaire de Carspach se rendent à l'institut du Sonnenberg pour y prendre leurs repas.

En 2021, **109 105** repas ont été servis sur les différents sites périscolaires de la CCS (74 498 en 2020, 94 291 en 2019, 67 222 en 2017, 80 983 en 2018).

TRANSPORTS

Lorsque les périscolaires ne se trouvent pas sur les sites des écoles, certains transports collectifs sont mis en place.

Les ramassages scolaires des RPI sont gérés par les syndicats scolaires et la Région. La CCS participe au coût de ce transport lorsqu'ils desservent le site du périscolaire.

Certains trajets sont organisés par la CCS par la passation de marchés.

LES ACTIVITES ET PROJETS D'ANIMATION

LES ACTIVITES PERISCOLAIRES

Les périscolaires de la CCS proposent aux enfants tous les soirs des animations à thème, des temps pour les devoirs et des activités libres. Ces activités sont proposées selon des thèmes, les saisons et les fêtes calendaires.

Certaines équipes mettent en place des projets d'activité sur l'année scolaire et travaillent de façon approfondie sur les objectifs pédagogiques de ces animations.

Des exemples de projets d'animation

■ Périscolaire Willer : La fête des gens qu'on aime

Permettre aux enfants, pendant un mois, de réaliser des petits bricolages à l'attention de personnes de leur choix (maman, papa, autre...) sans exclure les enfants qui n'ont pas plus cette parenté.

■ Periscolaire Illfurth : Biodiversité

Sensibilisation à l'environnement et à la nature qui nous entoure. Valorisation des déchets Création d'une œuvre à partir d'objets désuets

■ Periscolaire Liebsdorf : Carnaval

■ Periscolaire Ferrette : Soirée Sherlock Holmes

Afin de créer du lien entre les enfants de tous les âges et l'équipe d'animation ; et pour rythmer l'année scolaire le périscolaire proposera à intervalle régulière des soirées d'animations thématiques. Pour correspondre au thème de l'année « Voyage autour du Monde » et au pays choisi « l'Angleterre », première soirée de l'année portait sur une enquête à la Sherlock Holmes !

■ Periscolaire Ferrette : Le journal du Peri

Réalisation d'un journal en juin 2021 pour faire un reportage aux parents qui ne peuvent plus accéder au centre à cause du Covid.

LES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES : LE MERCREDI

Les 5 accueils ouverts en 2021 ont proposé des activités à thème et élaboré conjointement un planning d'activités.

Les Journées Inter-Péri'

Les équipes du mercredi se retrouvent régulièrement pour organiser des journées et des animations communes. Malheureusement, la règle de non-brassage des enfants nous a conduit à annuler certains projets prévus et particulièrement les rencontres culturelles autour du spectacle vivant.

Des projets d'animations du mercredi

■ Péricolaire de Hochstatt : Au fil de l'eau

Avec les enfants présent les mercredis afin de les sensibiliser à l'aspect vital au quotidien, ses bienfaits, ses dangers ! D'où vient l'eau ? Ou va t-elle ? Quel impact sur la nature ? Ainsi que la faune aquatique. Comment l'économiser au quotidien ? Les conséquences de la pollution ?

Interventions de la Maison de la Nature du Sundgau et en partenariat avec le service Environnement de la Communauté de Communes et particulièrement de l'agent dédié à l'eau et l'environnement.

■ Péricolaires de Ferrette et d'Emlingen : Grandir Dehors

Suite à un appel à projet subventionné par l'Ariéna, nous avons collaboré avec la Maison de la Nature du Sundgau, pour un projet se nommant «Grandir Dehors». Le cœur du projet était le jeu libre dans la nature et la découverte plus naturaliste. Le projet comprenait des temps de formation pour l'équipe d'animation et des temps d'animation pour les enfants par la Maison de la Nature du Sundagu, ainsi que des animations portées par les animateurs de la structure (bac potager = plantation de fraises / mur végétal / découverte des métiers liés à la nature = apiculteur, par exemple).

Année 2020/2021 : Péricolaire de Ferrette (prolongement en 2021/2022 pour rattraper les séances annulées à cause du Covid)

Année 2021/2022 : Péricolaire d'Emlingen

■ Péricolaire de Ferrette : Grandir Ensemble

Projet de rencontres intergénérationnelles

La villa Symphorine de Waldighoffen, une résidence « autonomie et services seniors », gérée par le Réseau APA et l'Accueil du mercredi se rencontrent une fois par mois, de 14h à 16h.

Avec une activité réalisable par les deux publics et validée également par la responsable de la résidence.

LES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES : LES VACANCES SCOLAIRES

Les ouvertures durant les vacances scolaires se font en alternance dans les 12 centres de la CCS en veillant à ce que l'ensemble du territoire soit couvert par une offre d'accueil. Les familles ont donc accès aux centres qu'ils souhaitent : centre à proximité de chez eux, centre proche du lieu de travail ou autres critères.

Chaque directeur de session travaille avec son équipe sur un thème afin de plonger les enfants dans un nouvel univers. Et chaque centre a des objectifs à atteindre pour chaque session ; objectifs inscrits dans chaque projet pédagogique.

Les familles peuvent inscrire leurs enfants à la semaine, à la journée ou à la ½ journée selon leurs besoins. Certains s'inscrivent au centre car c'est pour eux un moyen de garde mais d'autres s'inscrivent pour les activités à thème qui y sont proposées.

DES PROJETS À L'ÉCHELLE DU SERVICE ENFANCE OU INTERSERVICES DE LA CCS

Le café des Z'Anims

Il s'agit d'un service de 80 agents provenant d'horizon différents, travaillant chacun sur sa structure, avec des niveaux de compétences diverses et variés. Une équipe de directeurs constituée et cohérente qui échange beaucoup.

Il y a une volonté de partager ses connaissances et ses compétences.

Proposer un cadre propice à l'échange, l'intra-formation, le partage... dans le but d'améliorer la qualité des accueils en professionnalisant les équipes (projet éducation) et de favoriser les échanges inter-structures.

Les oiseaux

Afin de professionnaliser les équipes mais aussi afin de susciter l'échange entre les agents du service l'année 2020-2021 a permis le travail autour d'un projet. Le thème choisi était « les Oiseaux ». Un certain nombre d'actions prévues n'ont pas pu être réalisées mais deux d'entre elles, les plus importantes, ont pu être réalisées.

La formation de l'ensemble des agents par un animateur de la Maison de la Nature du Sundgau :

- ⇒ Les oiseaux (reconnaissance, observation, zoologie, migration...etc...)
- ⇒ Comment bricoler avec des enfants (avec la fabrication de nichoirs comme exercice d'application)
- ⇒ La création d'une « malle à Oiseaux » outil pédagogique mutualisé pour élaborer des animations diverses et variées autour du thème.

LE PERSONNEL

149 agents ont travaillé au service Enfance en 2021 pour un total de 76.46 ETP. L'année a été marquée par de nombreuses absences du personnel (7492.25 heures d'arrêt maladie) dues pour la plupart au COVID. La difficulté de remplacement et de recrutement nous conduit à se tourner vers le travail intérimaire (859.25h).

NB HEURES DE TRAVAIL	PERISCOLAIRE	EXTRASCOLAIRE Mercredi	EXTRASCOLAIRE Vacances	ADMINISTRATIF	TOTAUX
ASPACH	4797	1053	702	866	7418
CARPACH	2487	0	0	866	3353
EMLINGEN	6176	1182	1318	533	9209
FERRETTE	6171	1228	1663	533	9595
FISLIS	5629	86	685	533	6933
HOCHSTATT	10680	1574	1369	643	14266
ILLFURTH	7599	0	1383	643	9625
JETTINGEN	2888	0	0	533	3421
LIEBSDORF	5733	168	551	533	6984
MUESPACH	4801	0	0	643	5444
SPECHBACH	4926	0	595	866	6387
STEINSOULTZ	8367	1436	1964	643	12410
WALHEIM	7703	0	683	533	8918
WILLER	6012	0	544	533	7090
PE ALTKIRCH	0	0	0	1585	1585
TOTAUX	83968	6727	11456	10487	112638



MISSIONS DU SERVICE JEUNESSE

La Communauté de Communes Sundgau mène une politique axée en direction du public des pré-adolescents et des adolescents à travers son service jeunesse. Les animations proposées par le service jeunesse sont déclarées auprès des services de la DDCSPP et bénéficient du soutien financier de la CAF.

Le service jeunesse a pour principales missions de :

- ⇒ Rendre les loisirs accessibles à tous
- ⇒ Dynamiser et valoriser le tissu associatif local
- ⇒ Accompagner les jeunes de la préadolescence à la vie adulte

Depuis janvier 2019, le service jeunesse s'attache prioritairement à développer l'offre d'animations en direction des pré-ados à partir de 10 ans et des adolescents à partir de 12 ans. Ceci, afin de proposer une offre d'accueil cohérente sur l'ensemble du territoire avec la petite enfance (0-3 ans), l'enfance (3-12 ans) et la jeunesse (à partir de 10 ans).

Durant les temps scolaires, les animateurs du service jeunesse interviennent depuis septembre 2021 dans les collèges du territoire afin de proposer des animations ludiques sur les temps méridiens. Des animations sont également proposées les mercredis après-midi ainsi que durant les vacances scolaires à l'exception des vacances de Noël et des deux premières semaines du mois d'août.

Les animations proposées sont l'occasion pour les jeunes de découvrir de nombreuses activités à travers des moments d'échanges, de partages et de découverte.

LOCAUX D'ACCUEILS UTILISÉS POUR LES ACTIVITES JEUNESSE

A Illfurth, le service jeunesse dispose d'un espace jeune suffisamment grand pour réaliser des activités en intérieur et/ou extérieur.

Une grande salle d'activités d'environ 100 m² est équipée d'un coin salon, d'un baby-foot, de tables d'activités, de matériel pédagogique et jeux de sociétés ainsi que d'un vidéoprojecteur avec écran.

Une salle, d'environ 60m² est utilisée pour la restauration.

À l'extérieur, les jeunes ont accès à une cour aménagée et sécurisée.

À Ferrette, un gymnase intercommunal est à la disposition du service jeunesse durant les vacances scolaires. Il comprend un bureau, deux salles d'activités et une grande salle de sport de 911 m². Des vestiaires sont également disponibles.

LE PUBLIC

Le public cible concerne les pré-ados (à partir de 10 ans) et ados (à partir de 12 ans). Les jeunes collégiens âgés de 11 à 15 ans sont environ 2 500 sur l'ensemble du territoire.

En 2021, 212 jeunes ont participé aux animations du service jeunesse qui nécessitent une inscription préalable (hors animations organisées dans les collèges).

On compte parmi ces 212 jeunes, une majorité de garçons (60%) et de jeunes âgés de moins de 13 ans (77%). Près de la moitié des familles ont des quotients familiaux supérieurs à 2 000 €.

LES FREQUENTATIONS

En 2021, on compte **8 273 heures** d'accueil contre 6 744 en 2020. Une fréquentation légèrement en hausse par rapport à 2020 mais encore faible de par la situation sanitaire : obligation vaccinale, port du masque ...

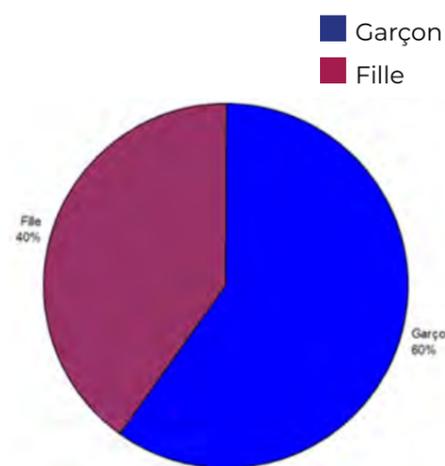
UN PROGRAMME D'ANIMATIONS ADAPTE

En raison de la crise sanitaire, aucune journée événement ni aucun séjour n'a pu avoir lieu en 2021. De plus, les interventions collèges qui devaient initialement démarrer en janvier 2021 ont finalement démarré en septembre 2021.

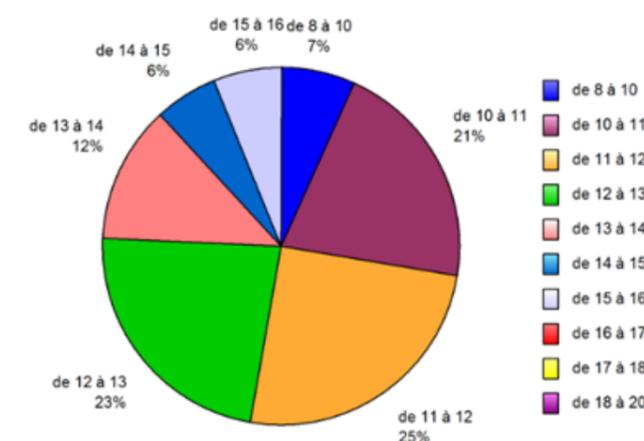
Un accueil de loisirs et des animations à la carte ont pu avoir lieu durant les vacances d'hiver, les vacances d'été et les vacances de la Toussaint mais avec de nombreuses contraintes liées à la situation sanitaire : port de masque, obligation vaccinale à partir de 12 ans ...

Les vacances de printemps ont quant à elles dû être annulées en raison d'une vague de Covid.

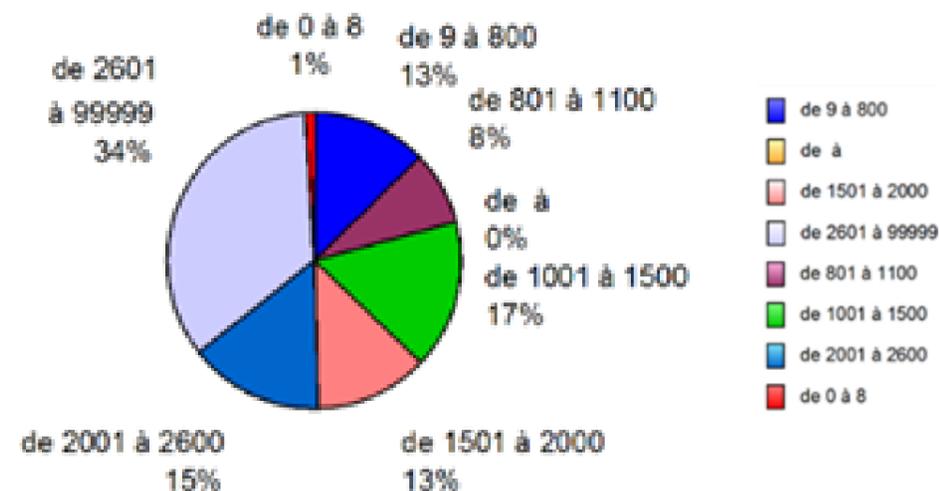
Répartition des Enfants par sexe



Répartition des Enfants par Tranche d'Age



Répartition des Famille par Tranche de QF





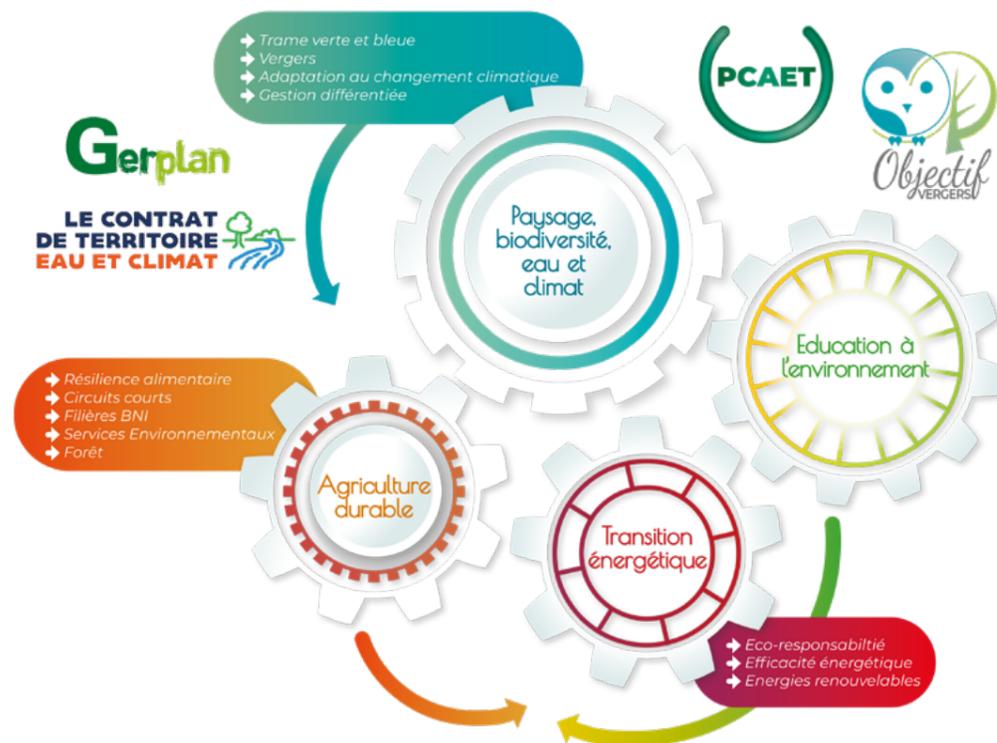
PAYSAGE ET BIODIVERSITÉ

L'action environnementale de la Communauté de communes Sundgau s'organise autour de plusieurs objectifs :

- ⇒ Contribuer à la préservation et à l'amélioration du patrimoine naturel et paysager, de la biodiversité et de la trame verte et bleue
- ⇒ Ancrer localement la lutte contre le changement climatique, l'amélioration de la qualité de l'air et de l'eau, la transition énergétique et la résilience du territoire
- ⇒ Soutenir une agriculture durable et diversifiée ;
- ⇒ Sensibiliser et former les citoyens aux enjeux environnementaux du territoire

Cette action s'organise autour de plusieurs projets « cadres »

- ⇒ Le Plan de Gestion de l'Espace Rural et Périurbain (**GERPLAN**), soutenu techniquement et financièrement par le Conseil Départemental du Haut-Rhin (devenu Collectivité Européenne d'Alsace) ;
- ⇒ Le Plan Climat Air Energie Territorial (**PCAET**) règlementaire, obligatoire pour les EPCI à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants ;
- ⇒ Le Contrat de Territoire Eau et Climat (**CTEC**), porté en collaboration avec l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, le Syndicat Mixte du Bassin de l'III, le Syndicat Mixte de l'III et l'EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) de la Largue ;
- ⇒ Le projet « **Objectif vergers** » qui s'inscrit dans l'AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) Trame Verte et Bleue de la Région Grand Est



LE GERPLAN

Introduction

Introduction Chaque année, la CCS coordonne la mise en place d'actions dans le cadre du Plan de gestion de l'espace rural et périurbain (Gerplan). Ce plan s'appuie sur 3 axes généraux et un axe transversal.

- ⇒ Vers un espace urbain durable ;
- ⇒ Vers une mise en valeur d'une agriculture de proximité ;
- ⇒ Vers un patrimoine naturel et paysager protégé et valorisé.

Plusieurs thématiques sont abordées chaque année par les porteurs de projets, à savoir : l'amélioration du cadre de vie, la renaturation et la plantation, la promotion des circuits courts, la mise en valeur des paysages et la sensibilisation à la nature.

Les porteurs de projets sont majoritairement des communes et la CCS. Ce programme est soutenu chaque année par la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA).

En 2021, la CCS a porté les actions suivantes :

- ⇒ 2e session de formation des éco-jardiniers
- ⇒ La commande groupée d'arbres fruitiers et arbustes
- ⇒ Les programmes d'animation « nature » Enfance/Jeunesse et Grand Public
- ⇒ 2e campagne scolaire sur les vergers
- ⇒ La création d'une malle « oiseaux » pour les services périscolaires
- ⇒ La réalisation de documents de communication

Près de 50 000 € de dépenses. La CCS a reçu pour 23 600 € de subvention de la CEA. Le service environnement de la CCS a accompagné 3 communes et une association dans l'élaboration de projets dans le cadre du Gerplan.

Bilan du programme Gerplan
2021
DE LA CCS ET PERSPECTIVES

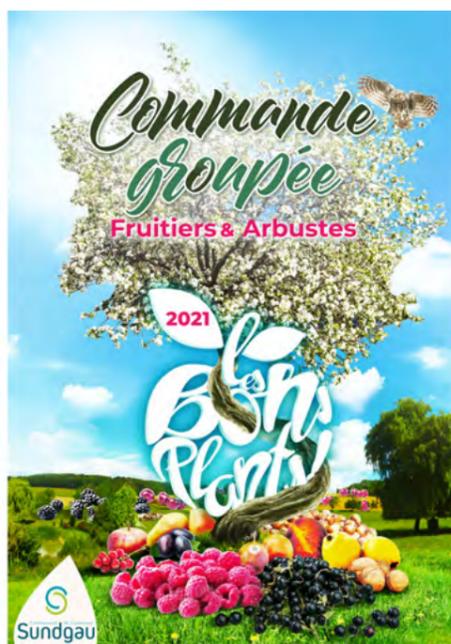
Sundgau
ALSACE Collectivité européenne
GERPLAN

SOMMAIRE :
1- Bilan global de réalisation
2- Retour en images des actions réalisées ou en cours
3- Programme Gerplan 2022
4- Annexes
Bilans détaillés fournis par la Maison de la Nature du Sundgau
La délibération du Conseil de la CCS du 15 décembre 2021

■ COMMANDE GROUPEE FRUITIERS & ARBUSTES

Comme l'année dernière, la CCS s'est chargée de l'élaboration :

- ⇒ du contenu des supports de communication, en partenariat avec le pépiniériste les associations d'arboriculture locales.
- ⇒ du bon de commande et de l'insert distribués dans les boîtes aux lettres par les communes,
- ⇒ du catalogue des variétés et conseils en ligne,
- ⇒ de la promotion de l'opération : Site internet, Facebook, presse, communication directe avec les habitants,
- ⇒ de l'organisation : centraliser, saisir les commandes et organiser leur retrait sur les sites dédiés.



Où valoriser vos fruits ?

Les pressoirs

- Le pressoir de FRED**
7 chemin des bois, 68480 LUTTER
06 20 35 42 72
lepressoirdefred@laposte.net
Le samedi de 10h à 17h sur RDV
- Pressoir LINDER SARL**
36A rue de Kiff, 68480 WOLSCHWILLER
03 89 07 33 94
En saison sur RDV
- Maison de la Nature du Sundgau**
11 rue Saint-Barthe, 68200 ALTENACH
03 89 08 07 50
contact@maison-nature-sundgau.org
En saison du jeudi au samedi sur RDV
- Le Trattihisia (ancienne Laiterie)**
Rue de Jettigen, 68640 STEINSOULTZ
06 03 89 81 69
En saison sur RDV

Les centres de collecte

- Centre de collecte de pommes pour JACOBY**
A la ferme Halter, 5 rue du Général de Gaulle, 68130 CARSPACH
Christian TRABER - 06 18 81 30 81
Traber_distributeur@hotmail.fr
En saison l'après-midi de 16h30 à 18h00 sans RDV
Contre rémunération au kg ou la remise de bouteilles de jus de coque (jus d'orange).
- La cidrerie RENÉ SENS**
Soutenez Léo et David qui se lancent dans la fabrication de cidre local !
Léo DEYBER 06 43 70 27 33
David SPENHAUER 06 41 25 69 38
cidrierensens@gmail.com
Propose le ramassage des pommes et des poires sur place contre la taille des fruitiers ou remise de bouteilles de cidre.
- Les distilleries**
- Le Brenhisia, Association des arboriculteurs et bouilleurs de cru du Haut-Sundgau**
A l'angle de la rue Saint-Georges et Charles de Gaulle, 68480 MUESPACH-LE-HAUT
06 40 55 16 99
rdv.brenhisia@arbo-haut-sundgau.net
Capacité : 10 L, 80 L et 10 L
- L'association sundgavienne des arboriculteurs et bouilleurs de cru**
03 89 08 86 65 - Capacité : 10 L et 10 L

La pratique du don et de l'échange

- Echange biens, de services et de savoir-faire**
Contactez Vincent KIRAUH
06 81 81 56 05
seidusundgau@gmail.com
- Donnons.org**
Évitez le gaspillage et donnez votre surplus en quelques clics sur www.donnons.org : le site du don et de la récupération sur internet dont le siège est à Tappelheim !

Le "bon verger"

Comment valoriser les récoltes des fruits, mettre en réseau et créer des opportunités ?
Participez au groupe de réflexion ouvert à tous **samedi 4 décembre à 10h15**
à la CCS (Andenne d'Albach - Quartier Hirsler)
Inscription : developpement@ccs-sundgau.fr / 03 89 08 36 20

754 arbres fruitiers commandés dont 30% de haute-tige et 1870 arbustes. 3 animations de taille réalisées par les associations des arboriculteurs (lors de la commande groupée, aux vergers intercommunaux à Illtal et à Ferrette ainsi qu'aux vergers école à Emlingen et Fislis).



■ La malle pédagogique sur la thématique des oiseaux

La Maison de la Nature du Sundgau a réalisé une boîte à outils ainsi que 6 modules de formations pour 65 animateurs de chaque service périscolaire (2 journées de formation).



■ Le programme d'animation « Nature » (Grand Public)

La Maison de la Nature du Sundgau a réalisé une boîte à outils ainsi que 6 modules de formations pour 65 animateurs de chaque service périscolaire (2 journées de formation).

COMMUNES DE RÉALISATION	TITRE DE LA SORTIE	DATE DE RÉALISATION	NB DE PARTICIPANTS
Ferrette	<i>Inauguration sentier de Ferrette</i>	30 mai	60
Luemschwiler	<i>A la découverte du patrimoine naturel</i>	8 juillet	8
Hochstatt	<i>A la découverte du sentier de découverte</i>	15 juillet	4
Hirtzbach	<i>Balade à la découverte du patrimoine naturel</i>	22 juillet	20
Hundsbach-Franken	<i>Balade le long du Thalbach</i>	29 juillet	20
Durlinsdorf	<i>A la recherche du chamois</i>	12 août	22
Oberlarg	<i>A la découverte du Jura Alsacien</i>	19 août	20
Oltingue	<i>Les plantes envahissantes : solutions dans le sundgau</i>	5 septembre	20
Lutter	<i>Les oiseaux du verger de Lutter</i>	26 septembre	16
Raedersdorf	<i>Le réchauffement climatique et la forêt</i>	22 octobre	34
	TOTAL		224

Sortie Nature avec la MNS



« Sundgau Inédit » : 6 sorties (été 2021)



« Des espaces et des espèces » : 4 événements (automne 2021)



CONCOURS DES PRAIRIES FLEURIES

La Communauté de Communes Sundgau participe depuis 2016 au Concours Général Agricole des pratiques agroécologiques portée par la Chambre d'Agriculture d'Alsace. En 2019, la Communauté de Communes Sud Alsace Largue se joint au concours élargissant ainsi le périmètre à 107 communes au total.

Ce concours permet de promouvoir l'agriculture du territoire et le maintien des prairies dans les systèmes d'exploitation agricoles en mettant en avant la qualité agronomique et la biodiversité des prairies de fauche et/ou de pâture.

L'édition 2021 s'est déroulée les 25 et 26 mai dans 2 zones du territoire :

- ⇒ en « moyenne montagne » pour le Jura Alsacien (22 communes)
 - ⇒ en « moyenne plaine » pour le restant des territoires des deux communautés de communes (85 communes)
- Cette édition s'adressait aux agriculteurs en activité exploitant un pré de fauche ou une pâture situés :
- ⇒ dans le périmètre du Jura Alsacien, dans la catégorie « montagne », section « moyen » en zone montagne INSEE
 - ⇒ dans le reste du territoire des Communauté de Communes Sundgau et Sud Alsace Largue dans la catégorie « plaine », section « moyen ».

Chaque agriculteur candidat pouvait présenter une parcelle de son choix dans les périmètres indiqués.

Les lauréats 2021 sont :

- ⇒ pour la zone « SUNDGAU PLAINE » : GAEC DU PETIT BOIS, à Gommersdorf
Parcelle située sur la commune de ALTENACH
- ⇒ pour la zone « JURA ALSACIEN » : l'EARL OSER BERNARD, à Biederthal
Parcelle située sur la commune de WOLSCHWILLER

Les lauréats ont été mis à l'honneur lors d'une cérémonie de remise de prix le 24 novembre 2021 à la Maison de la Nature du Sundgau et ont également été invités, avec l'ensemble des lauréats nationaux, au salon de l'agriculture 2022 à Paris. A cette occasion sera remis le prix du lauréat national nommé dans sa catégorie.



« OBJECTIF VERGERS »

Dans le cadre du projet « Objectif Vergers » porté par la CCS depuis 2019, plusieurs actions se sont poursuivies ou réalisées en 2021. Les actions de ce projet (qui se clôture fin octobre 2022) ont été cofinancées par la Région Grand Est, la DREAL, l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, la CEA et l'Europe (FEADER).

■ Poursuite de campagne scolaire sur les vergers

Dans le cadre de la convention de partenariat avec la Maison de la Nature du Sundgau, un outil pédagogique a été conçu en 2020 pour sensibiliser les enfants des écoles à l'intérêt de préserver les vergers. Cet outil s'accompagnait de 3 journées d'animations à cheval entre 2020 et 2021.

Journée 1 : Découverte sensorielle et sensible du verger et de la pomme (2020)

Journée 2 : Découverte de l'intérêt naturaliste du verger et des composantes économiques, historiques et environnementales des vergers (2020-2021)

Journée 3 : étude de la biodiversité des vergers autour de l'école (2021)

- ⇒ Nombre de classes inscrites : 5 Cycle II – 7 cycle III
- ⇒ Nombre de participants : 251 élèves
- ⇒ Communes concernées : Waldighoffen, Wittersdorf, Luemschwiller, Hochstatt, Willer, Hundsbach, Heidwiller et Carspach

Grille de repérage revue en 2020 et photo aérienne utilisée pour identifier les vergers dans les communes (interprétation par la CEA de photos aériennes datant de 2012), inventaires réalisés sur les communes suivantes : Carspach, Hirtzbach, Jettingen, Berentzwiller, Lutter, Wolschwiller, Fislis et Ruederbach.



Réalisation des inventaires « vergers » à l'échelle des communes

L'axe n°1 de ce projet consiste à identifier la sous-trame vergers c'est-à-dire les milieux composés de prairies, de haies, de bosquets et de vergers. Au fil des années, ces milieux situés en zone périurbaine et rurale, ont été forcément convoités par l'urbanisation et l'agriculture. Afin de les préserver, de maintenir la biodiversité et contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique, une méthodologie a été conçue pour réaliser un état de conservation de ces milieux et réfléchir à un plan d'actions. Grâce à cette grille d'analyse, 8 communes ont été inventoriées en 2021. Les données récoltées ont été ensuite cartographiées et seront interprétées dans un rapport qui sera transmis aux communes concernées. Cette méthodologie est à la disposition des autres communes qui souhaitent réfléchir à la préservation de la sous-trame vergers.

Programmation et réalisation de chantiers de plantation

3 chantiers de plantation ont été programmés en 2021.

⇒ **Le premier** a été réalisé au verger intercommunal situé à côté de la station d'épuration d'Illtal le 20 novembre 2021 sous la forme d'un chantier participatif en partenariat avec la commune d'Illtal.

Dans le but de favoriser le maintien de la biodiversité et de stabiliser le sol, le service environnement de la CCS a coordonné la plantation d'une haie champêtre sur 2 rangées, soit 450 plants sur 230 mètres. Le verger qui date de la création de la STEP a quant à lui, a été complété 4 nouveaux arbres fruitiers.



Cette plantation s'intègre dans la trame verte locale. Celle-ci favorise la connexion écologique pour la faune entre les réservoirs de biodiversité (forêt & ripisylve) et permet le maintien d'une mosaïque paysagère (forêt, verger, haie, prairie, champs, bosquet, etc.).

38 participants dont 5 arboriculteurs, 1 agriculteur, 3 éco jardiniers et 2 apiculteurs.



⇒ **Un second** chantier participatif sera programmé en 2022 au verger intercommunal à Ferrette en partenariat avec le collège de Ferrette.

Lancement du groupe « le Bon verger »

Dans le but de créer du lien entre les personnes intéressées par la thématique ou en recherche de vergers et les propriétaires de vergers, ayant des besoins ou des conseils à partager, la CCS a lancé un appel à participation aux habitants en 2021.

Cette première rencontre qui a eu lieu le 4 décembre 2021 a permis à une dizaine de personnes de se présenter et de discuter des axes de travail que le groupe pourrait mener.



LE PCAET

Le Plan Climat Air Energie Territorial fixe des objectifs ambitieux pour réduire l'impact du territoire intercommunal sur le climat et favoriser sa résilience par rapport au changement climatique.

Les services et les partenaires de la communauté de communes ont contribué chacun à leur échelle à la mise en œuvre du PCAET, à travers plusieurs actions détaillées par ailleurs dans ce rapport d'activité (action économique – synergeco, valorisation des déchets, urbanisme, eau et assainissement, enfance-jeunesse etc.)

Plusieurs actions ont également été lancées en 2021 dans la volonté d'asseoir le rôle de « pilote » de la collectivité dans l'action Climat Air Energie.

Ateliers Ecoresponsabilité dans les services

Dans le cadre de la convention de partenariat avec la Maison de la Nature du Sundgau, un outil pédagogique a été conçu en 2020 pour sensibiliser les enfants des écoles à l'intérêt de préserver les vergers. Cet outil s'accompagnait de 3 journées d'animations à cheval entre 2020 et 2021.



CAP SUR L'ÉCORESPONSABILITÉ AU TRAVAIL

Entre octobre et décembre 2021, 62 agents des pôles administratifs du Quartier Plessier et des deux piscines ont pu échanger dans le cadre d'ateliers animés par la Maison de la Nature du Sundgau pour identifier des pistes d'actions permettant d'améliorer l'impact des services de la CCS sur l'environnement.



Les services de la Communauté de communes ont également pu bénéficier d'un temps de sensibilisation et d'animations à l'occasion de la semaine du développement durable qui s'est tenue du 20 au 26 septembre 2022

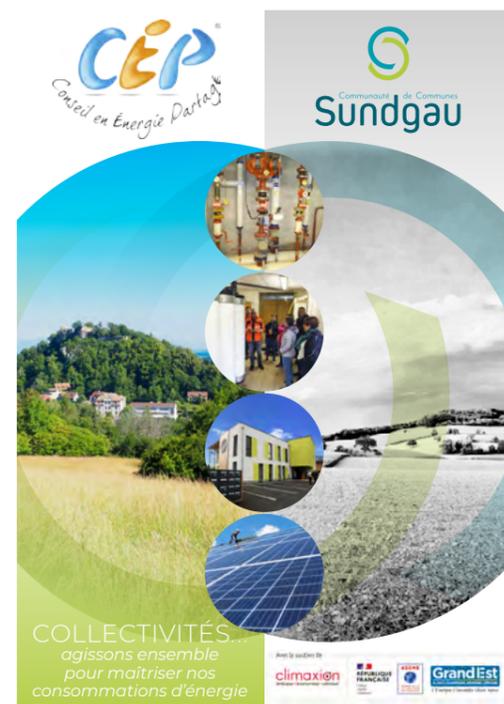
Le plan d'action issu de ces ateliers sera mis en œuvre à travers des actions concrètes mises en œuvre dès 2022 (travail sur les achats publics durables, focus sur les économies d'énergie au bureau, actions transversales avec le service valorisation des déchets etc.).



■ Mise en place d'un service de Conseil en Energie Partagé

Afin d'accompagner les services et ses communes membres dans leur transition énergétique, la CCS s'est engagée dans le dispositif de « Conseil en Energie Partagé » soutenu par l'ADEME et par la Région Grand Est dans le cadre de CLIMAXION.

Le Conseiller en Energie Partagé, mutualisé avec les communes dans le cadre d'un service commun, a pour missions d'établir le bilan énergétique des patrimoines intercommunaux et communaux et de faire des préconisations concrètes en termes de suivi et de réduction des consommations énergétiques.



Les principales actions menées par le CEP en 2021 sont les suivantes :

- ⇒ Recensement et première analyse énergétique du patrimoine intercommunal de la CCS (50 bâtiments, 60 000 m² de plancher, consommation énergétique annuelle connue : 8 547 898 kWh/an soit 661 910 €)
- ⇒ Mise en place d'un système de suivi des consommations énergétiques du patrimoine intercommunal.
- ⇒ Regroupement et optimisation des contrats de fourniture d'énergie (adhésion aux marchés UGAP).
- ⇒ Analyse du potentiel de rénovation énergétique sur le site du Quartier Plessier et proposition de plusieurs scénarios aux élus intercommunaux.
- ⇒ Mise en place du service et promotion du dispositif auprès des communes (36 communes ont adhéré au service en 2021).



- ⇒ Organisation d'une visite de la chaufferie bois et du réseau de chaleur communal de la commune de Lutter (22/03/2021, 15 personnes présentes, élus et agents communaux)

■ Etudes de déploiement d'énergies renouvelables

En parallèle du travail mené pour économiser l'énergie, deux études ont été lancées pour étudier le potentiel d'approvisionnement du site du Quartier Plessier grâce aux énergies renouvelables :

- ⇒ Une étude de faisabilité photovoltaïque en autoconsommation collective
- ⇒ Une étude de faisabilité pour une chaudière biomasse avec réseau de chaleur

Ces projets devraient permettre de limiter la dépendance de la collectivité aux énergies fossiles et de diminuer ses émissions de gaz à effet de serre, en bénéficiant également aux entreprises et institutions présentes sur le Quartier Plessier.

■ Engagement dans le dispositif « Accélérateur de transitions »

La Communauté de communes a été retenue à l'échelle nationale dans le cadre de l'appel à projets de l'ADEME et de la Région Grand Est intitulé « Accélérateur de Transitions », pour bénéficier d'un appui technique et financier renforcé de l'ADEME et de la Région, via un Contrat d'Objectif Territorial.

Ce projet devrait permettre à la collectivité de dédier du temps et des moyens à la mise en œuvre opérationnelle de ses objectifs, tout en suivant leur avancement via l'engagement dans les référentiels Climat-Air-Énergie et Économie Circulaire et en bénéficiant du retour d'expériences d'un réseau déjà mobilisé autour de ces thématiques.

Le projet « Accélérateurs de transitions » de la Communauté de Communes Sundgau s'articule autour de 2 volets :

- ⇒ L'engagement dans une démarche d'amélioration continue, actée par l'avancement dans les référentiels de transition écologique Climat Air énergie (anciennement Cit'ergies) et Économie circulaire
- ⇒ Le déploiement d'un plan d'action opérationnel sur la thématique des ressources et énergies renouvelables et de récupération, principalement axé autour des filières bois, biosourcées et biomasse et des filières de l'énergie solaire. Il est adossé à un plan de communication et de formation qui permettra de structurer une stratégie de communication spécifique autour de la transition écologique et des actions portées par le territoire et de faire monter l'EPCI en compétence sur ces questions.

LE CTEC

Le Contrat de Territoire Eau et Climat (CTEC) est porté en collaboration avec l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, le Syndicat Mixte du Bassin de l'III, le Syndicat Mixte de l'III et l'EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) de la Largue. Il engage la collectivité dans un plan d'actions en faveur de l'atténuation de l'impact du changement climatique par la reconquête de la fonctionnalité des milieux aquatiques, la préservation de la vie des sols, la qualité des eaux superficielles et la sécurité de l'approvisionnement en eau potable.



LES PRINCIPALES ACTIONS ENGAGÉES EN 2021 SONT LES SUIVANTES

■ AXE 1 : EAU CLIMAT BIODIVERSITÉ, LES PILIERS D'UN AMÉNAGEMENT DE TERRITOIRE DURABLE ET RÉSILIENT

- ⇒ Actions de diagnostics et de renaturation de cours d'eau et zones humides portées par Rivières de Haute Alsace (RHA) sur les zones du Talbach, de Carspach, de l'étang Ferrette et du Breitholz à Hirsingue.
- ⇒ Reprise et diversification de la végétation des rives de l'III, franchissabilité piscicole des seuls du Durmenach, Illfurth, Walheim et Jettingen (études et travaux portés par RHA).
- ⇒ Réalisation de zones de ralentissement dynamiques des crues à Obermorschwiller et Tagsdorf (études et travaux portés par RHA).
- ⇒ Rassemblement des données nécessaires et recensement des besoins internes pour la réalisation d'une étude Trame Verte et Bleue.
- ⇒ Recensement des projets de récupération des eaux pluviales et de désimperméabilisation permettant de répliquer l'expérience réalisée en 2020 à Hirsingue.
- ⇒ Accompagnement des communes dans leurs projets de gestion intégrée des eaux pluviales.
- ⇒ Mise en place d'un groupe de travail sur les coulées d'eaux boueuses.

■ AXE 2 : LA QUALITÉ DE L'EAU : UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE ET DE BIODIVERSITÉ

- ⇒ Sensibilisation à l'agriculture biologique lors d'une journée technique bio en Grand Est.
- ⇒ Accompagnement des projets territoriaux permettant de soutenir les filières à bas niveau d'impact (filières chanvre, miscanthus etc.).
- ⇒ Accompagnement des structures petite enfance et enfance de la CCS dans la mise en place de gouters bios et locaux.
- ⇒ Suivi des projets alimentaires territoriaux portés à l'échelle du Sud Alsace.
- ⇒ Réalisation d'une étude de faisabilité sur la mise en place des paiements pour services environnementaux.
- ⇒ Mise en œuvre du programme d'actions assainissement et interconnexion des réseaux d'eau potable.



■ AXE 3 : L'EAU, UNE RESSOURCE À ÉCONOMISER

- ⇒ Organisation d'un salon de la gestion différenciée à Steinsoultz
- ⇒ Réalisation de supports de sensibilisation
- ⇒ Visite de terrain avec les membres de la commission environnement autour du fleurissement économe en eau et des plantes vivaces
- ⇒ Réalisation d'un guide de plantes herbacées économes en eau

■ AXE 4 : EAU ET CLIMAT, DES ENJEUX À PARTAGER

- ⇒ Sensibilisation à l'agriculture biologique lors d'une journée technique bio en Grand Est
- ⇒ Accompagnement des projets territoriaux permettant de soutenir les filières à bas niveau d'impact (filières chanvre, miscanthus etc.)
- ⇒ Accompagnement des structures petite enfance et enfance de la CCS dans la mise en place de gouters bios et locaux
- ⇒ Suivi des projets alimentaires territoriaux portés à l'échelle du Sud Alsace
- ⇒ Réalisation d'une étude de faisabilité sur la mise en place des paiements pour services environnementaux
- ⇒ Mise en œuvre du programme d'actions assainissement et interconnexion des réseaux d'eau potable





La gestion au sein du territoire est restée différenciée pendant l'année 2021, toujours répartie de la manière suivante :

- ⇒ Altkirch en délégation de service public via un contrat attribué à VEOLIA et dont l'échéance est fixée au 31 mars 2023.
- ⇒ Carspach en délégation de service public via un contrat attribué à VEOLIA et dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2022.
- ⇒ Hochstatt, Froeningen, Heidwiller, Illfurth, Aspach adhéraient au niveau communal au Syndicat d'eau potable d'Heimsbrunn et Environs. La représentation est donc intercommunale depuis le transfert de compétence.
- ⇒ La compétence est exercée en régie pour les 57 autres communes.

Les données détaillées concernent le territoire géré en régie. Les données des communes gérées en DSP sont détaillées dans les RAD du délégataire.

AU NIVEAU DE LA QUANTITÉ

- ⇒ Volume d'eau acheté : **553 984 m³**
- ⇒ Volume d'eau prélevé : **2 025 407 m³**
- ⇒ Volume d'eau vendu : **2 250 179 m³** dont **612 m³** à la commune de Knoeringue

La différence provient des volumes de consommation autorisés tels que les arrosages de fleurs, les nettoyages de réservoirs, purge de réseaux, curage de réseaux, nettoyage des tabourets siphons, contrôle des poteaux d'incendie, utilisation des poteaux incendie en cas de sinistre (coulées de boues, incendie...), bâtiments publics raccordés sans compteurs, sous comptage de certains compteurs, déconnexion de station de pompage en cas de turbidité de l'eau (volume comptabilisé dans l'eau prélevée), fontaines raccordées sur le réseau.

A ces volumes autorisés, il faut ajouter les volumes consommés non autorisés tels que les débits de fuites, les fuites, les prélèvements d'eau par des entreprises ou particuliers. Ces pertes sont estimées à 328 600 m³ pour l'année 2021.

Le rendement de réseau moyen du territoire géré est de 87 %. Ce chiffre est évalué pour l'ensemble du territoire géré en régie par la CCS apparentant le territoire à une seule unité de distribution (UDI). Ce chiffre est aussi dépendant de l'absence de comptage pour plusieurs points de consommation, et du changement ou installations de compteurs normés sur les points de prélèvements avec un comptage notamment avant trop plein sans que la quantité d'eau en trop plein ne puisse être quantifiée.

De plus, malgré une veille importante sur les réseaux, la CCS constate des compteurs vieillissant chez les particuliers entraînant un sous comptage des consommations. Le rendement prend donc en compte une erreur de 5% sur les mètres cube facturés. Une réflexion est menée pour le renouvellement des compteurs chez les abonnés avec un phasage et un diagnostic réalisé sur une année au moment des relevés réels des compteurs par les agents releveurs.

Pour l'année 2021, un montant de 484 100.00 € HT a été dépensé pour la détection, la réparation et la gestion des fuites sur réseaux et branchements.

Pour 2021 la vente d'eau représente une recette de 2 600 000 €.

AU NIVEAU DE LA QUALITÉ

Les actions de la Mission Eau ont continué en 2021 en y ajoutant l'ensemble des dossiers issus du transfert de compétence et concernant les captages :

- ⇒ Mise en place de clôtures dans le cadre des DUP
- ⇒ Études de vulnérabilité
- ⇒ Études pour la réouverture de captage

Le territoire a besoin d'acheter de l'eau à des partenaires voisins pour pallier les manques en période estivales mais aussi pour pallier les soucis de qualité. Les principaux distributeurs sont : Saint-Louis Agglo, VEOLIA et le Syndicat d'eau potable de Heimsbrunn et Environs.

Les analyses réglementaires ont été réalisées tout au long de l'année sur la base d'un programme fixé par arrêté préfectoral. Certaines ont été déclarées non conformes en raison d'un taux trop élevé en bactérie en raison de l'absence de chlore dans le réseau. Il s'agit de zone sensible qu'il est difficile de chlorer certaines étant des hameaux isolés. Des études pour une chloration via des systèmes autonomes non dépendants d'électricité sont en cours. Globalement suite au transfert de compétence le taux de chlore injecté dans les réseaux a été augmenté pour appliquer la réglementation correspondante.

Concernant la problématique de la présence de chrome 6 mise en évidence en 2019, les travaux de connexions entre Linsdorf et Oltingue ont été menés et termineront en 2022. Certains matériaux ou composants se raréfient en raison de la situation géo politique mondiale ce qui ralentit la mise en place des équipements. La dilution envisagée sera de 34% Linsdorf – 66% Oltingue.

La pluviométrie de l'année 2021 ainsi que la gestion des réseaux et des ouvrages ont permis de ne pas procéder à des citernages d'urgence pendant l'année.

LES INVESTISSEMENTS

TRAVAUX REALISES	2020
Achat compteurs, loggers et vannes, télégestion, serrures	126 875 € HT
Etudes captages et plans	15 000 € HT
Renouvellement de conduites ou extensions	248 485 € HT
Numérisation des plans	39 500 € HT
AP10-2 : interconnexion Oltingue-Linsdorf (chrome 6)	397 021 € HT
AP10-3 : Grand Rue Tagolsheim	226 215 € HT



L'année 2021 est marquée par les suites de la crise sanitaire au niveau de la gestion des stations d'épuration et notamment le renforcement de la réglementation pour les analyses de boues de station.

Stations d'épuration : les stations de traitement évoquées sont les stations gérées en régie. Les stations gérées en DSP ou en prestation de service font l'objet de rapport des délégataires.

Les manuels d'autosurveillance sont en cours de renouvellement et d'adaptation au modèle national sur l'ensemble du territoire quel que soit le mode de gestion du réseau et des usines.

De même, les cahiers de vie de chacune des rhizosphères sont en cours de rédaction. Un agent dédié à la partie réglementaire au sein du service assainissement sera embauché en 2022 afin de permettre une mise à jour dans ce domaine.

Les rhizosphères font l'objet de visites mensuelles par l'équipe du SATESE rattachée à la CeA. A l'occasion de ces visites les bilans 24 h sont réalisés et le niveau de boue est vérifié. L'ensemble des rapports de visite sont disponibles sur simple demande.

Les réseaux sont en majorité unitaires et peu de postes sont auto surveillés, n'ayant pas le niveau de collecte nécessaire à savoir 2 000 EqH excepté sur le réseau desservant la station d'épuration de Fislis. Les deux DO concernés seront équipés dans le cadre de la mise en œuvre de l'arrêté du 31 juillet 2020. L'étude en question doit porter sur les points A2 parfois non existants au niveau des A5. Le bureau IRH a été retenu pour mener cette étude qui sera présentée en 2022 à la Police de l'Eau avant réalisation des dossiers de consultation.

LES INVESTISSEMENTS

Les études se poursuivent notamment pour le raccordement de Ruederbach, Illtal (Henflingen) Bettendorf et Heimersdorf.

Les numérisations de plans sont en cours communes par communes en fonction des données existantes actuellement.

TRAVAUX REALISES	DÉPENSES
AP20-1 : Numérisation des plans	18 810.00 €
AP20-2 : Rue du chemin de fer Durmenach	184 750 €
AP20-4 : travaux d'assainissement à Ligsdorf	605 882 €
AP20-6/7 : travaux d'assainissement Hundsbach Franken	828 700 €
AP20-10 : rue des prés à Illtal	263 000 €
Travaux sur step	50 000 €
Matériel	21 690 €

Le service culturel de la Communauté de Communes Sundgau coordonne et programme en lien avec différents partenaires (médiathèque, éducation nationale, collectivité européenne d'Alsace), et différents services, une offre culturelle et artistique à destination des habitants de toutes les tranches d'âges.

La volonté politique en matière culturelle a été inscrite dans un projet culturel de territoire.

Le principal enjeu est de faire rayonner le Sundgau en créant du lien, des rencontres, des découvertes autour d'actions culturelles.

CE PROJET CULTUREL REPOSE SUR 4 AXES DE DÉVELOPPEMENT

■ PÉRENNISER LES LIEUX CULTURELS DE SAVOIRS, D'APPRENTISSAGES, DE CONNAISSANCES, D'ENVERGURE COMMUNAUTAIRE

L'un des objectifs est de soutenir l'enseignement artistique professionnel sur l'ensemble du territoire.

La CCS soutien :

- ➔ Trois écoles de musique au titre du schéma départemental d'enseignement artistique
- ➔ La médiathèque du Sundgau
- ➔ Porte le projet de création d'une médiathèque intercommunale à Ferrette

■ LE DÉVELOPPEMENT D'UN PARCOURS ARTISTIQUE ET CULTUREL POUR LES ENFANTS DU TERRITOIRE

Lors de l'année scolaire des spectacles sont programmés à destination des élèves des écoles primaires présentes sur le territoire.

Malheureusement aucune programmation n'a pu être réalisée en 2021 en raison de la crise sanitaire et des restrictions liées au respect des recommandations de distanciation sociale.

L'épidémie de COVID n'a pas permis de mettre en œuvre le travail de création d'un parcours d'éducation artistique qui avait été imaginé avec la médiathèque du Sundgau, le Centre Rhénan d'Art Contemporain et l'éducation nationale à l'attention des élèves de primaires.

■ LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACCÈS ET DE LA PROXIMITÉ DES HABITANTS À UNE OFFRE CULTURELLE

Ayant à cœur d'avoir une programmation itinérante et accessible, c'est en partenariat avec les communes que se construit durant l'été le festival "Un été dans le Sundgau". Ainsi, chaque samedi un spectacle d'Arts de Rue a été proposé dans une commune différente.

Ces propositions ont été mises en commun avec la Ville d'Altkirch qui a programmé le spectacle les vendredis soirs.



En 2021, ce sont 5 compagnies qui ont été accueillies

- ⇒ **Le samedi 17 juillet - "Ami(s)"**; Groupe déjà, à l'Étang du Willerwald à Illfurth
- ⇒ **Le samedi 24 juillet - "Les 3 Tess"**; Brouhaha Fabrik, à la chapelle St-Brice à Oltingue
- ⇒ **Le samedi 7 août - "Hobobo! Une petite histoire de l'évolution"**; Patrick de Valette, au plan d'eau de Courtavon durant le festival Mattaplage. (Cette représentation a été annulée pour cause d'intempérie).
- ⇒ **Le samedi 14 août - "L'ours de Tchekov"**; Cie l'Art Osé - Jacqueline et Marcel, au terrain de jeux de St-Bernard
- ⇒ **Le samedi 21 août - "La natür c'est le bonhür"**; Rosie Volt, au moulin de Hundsbach.

Un concert a également été donné dans le parc à l'EHPAD de Bouxwiller à destination des résidents, de leur famille permettant ainsi une activité partagée en extérieur.

Cet évènement était tout public et l'association des amis de Luppach a assuré une offre de buvette et de petite restauration.

- ⇒ **Le samedi 28 août - Virginie Schaeffer et Thierry Kauffmann**, concert de variété française en duo, à l'EHPAD à Bouxwiller.



TAXE DE SÉJOUR

Suite au transfert de la compétence « promotion du tourisme » au 1er janvier 2019, il revient à la Communauté de Communes d'instituer et de déterminer la taxe de séjour selon les principes tarifaires de perception de la taxe à partir de la fréquentation réelle des établissements concernés et en fonction de la classe de l'hébergement.

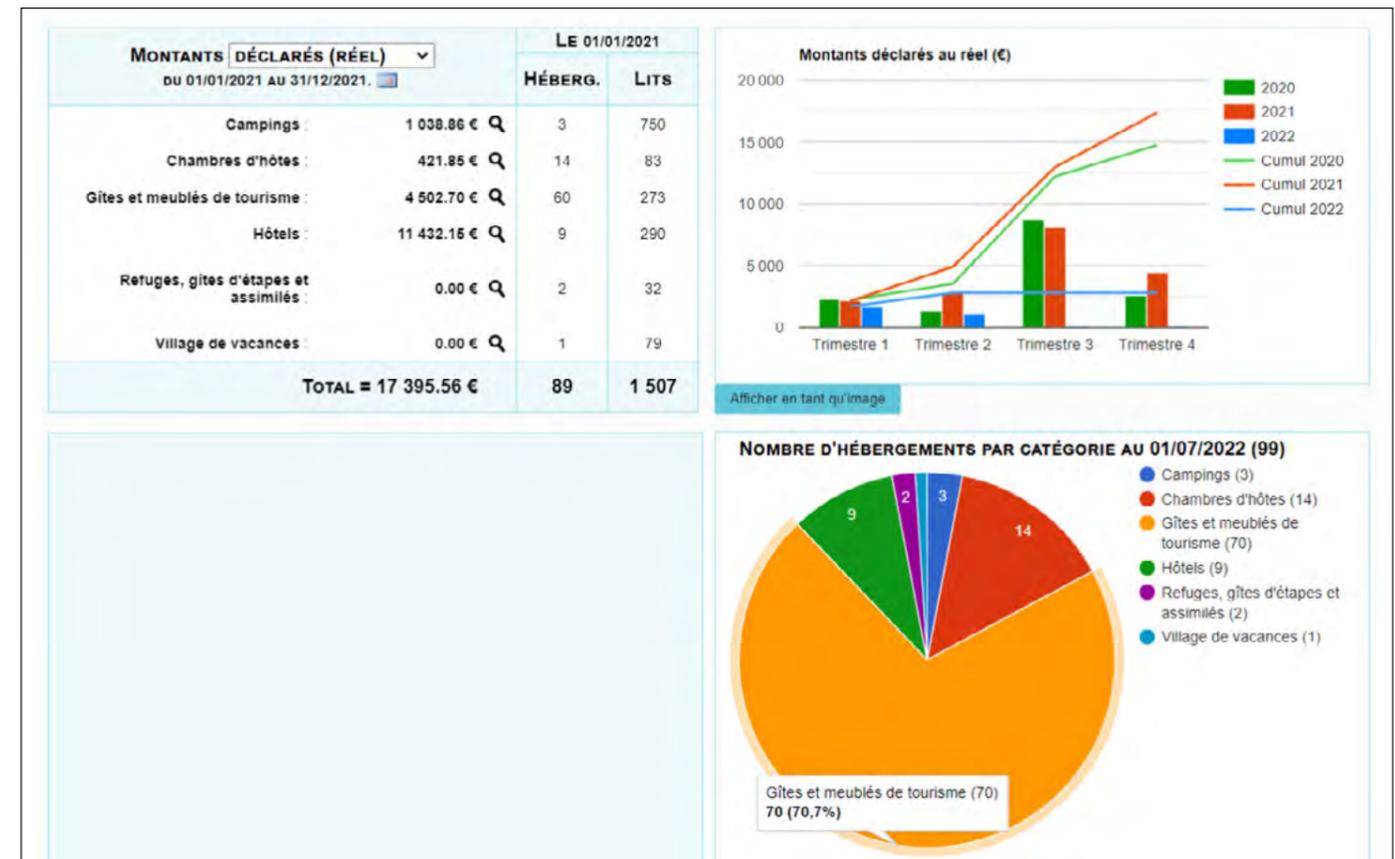
Le produit de cette taxe est entièrement reversé à l'Office du Tourisme Intercommunautaire du Sundgau afin de financer les missions de promotion du tourisme sur le territoire.

La Communauté de Communes verse également une taxe additionnelle de 10% à la taxe de séjour à Communauté européenne d'Alsace.

En 2021, un montant total de **24 888,22 €** a été perçu. Cette somme a été reversée selon la répartition suivante :

- ⇒ **22 625,65 €** à l'Office de Tourisme du Sundgau
- ⇒ **2 262,57 €** à la Communauté européenne d'Alsace.

Extrait du logiciel de gestion 3dOuest permettant aux hébergeurs de déclarer en ligne et d'être facturé pour le reversement. Les plateformes (type Gite de France, Airbnb...) percevant la taxe au moment de la réservation, celle-ci est reversée directement à la Communauté de Communes.





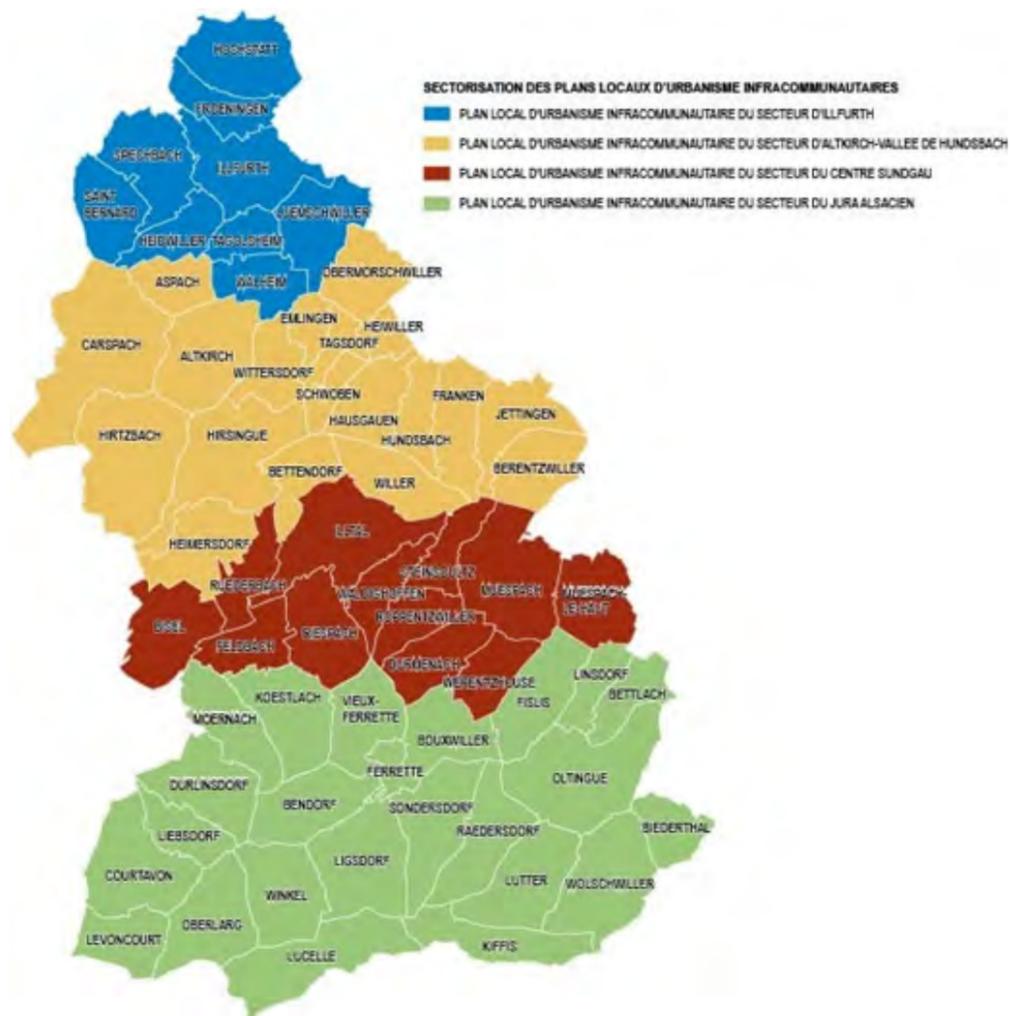
PLANIFICATION URBAINE

Stratégie territoriale de planification

Compétente en matière de planification urbaine, la CC Sundgau continue à mettre en place sa stratégie territoriale. Elle a ainsi lancé fin 2020 une étude d'opportunité visant à aboutir à un schéma de sectorisation en Plans Locaux d'Urbanisme infracommunautaires, tel que lui permet le régime dérogatoire de l'article L.154 du Code de l'Urbanisme.

Le résultat de cette étude a permis à la collectivité, en concertation avec les services décentralisés de l'État ainsi que les communes, d'aboutir à un schéma de sectorisation qui a été validé par le Conseil de la Communauté ainsi que par le Préfet du département du Haut-Rhin en fin d'année 2021.

4 secteurs ont ainsi été définis. Un Plan Local d'Urbanisme dit infracommunautaire sera élaboré sur chacun, selon la situation propre à chaque secteur. Ils sont présentés sur la carte suivante.



Le Secteur d'Illfurth : Ce secteur est identique au périmètre actuel du PLUi du Secteur d'Illfurth en révision (cf plus bas) et ne sera pas modifié. Le PLUi en cours de révision sera achevé en l'état.

Le Secteur d'Altkirch-Vallée de Hundsbach : Incluant le PLUi d'Altkirch (6 communes) et les communes de l'ex CC Vallée de Hundsbach, ce nouveau PLUi comptera 19 communes. Le travail sur ce PLUi débutera en 2022.

Le Secteur Centre Sundgau : Il comprend le PLUi Ill et Gersbach en cours d'élaboration (cf plus bas) auquel seront ajoutées, à terme, 3 communes supplémentaires (Bisel, Feldbach, Riespach). L'élaboration de ce PLUi débutera en 2023.

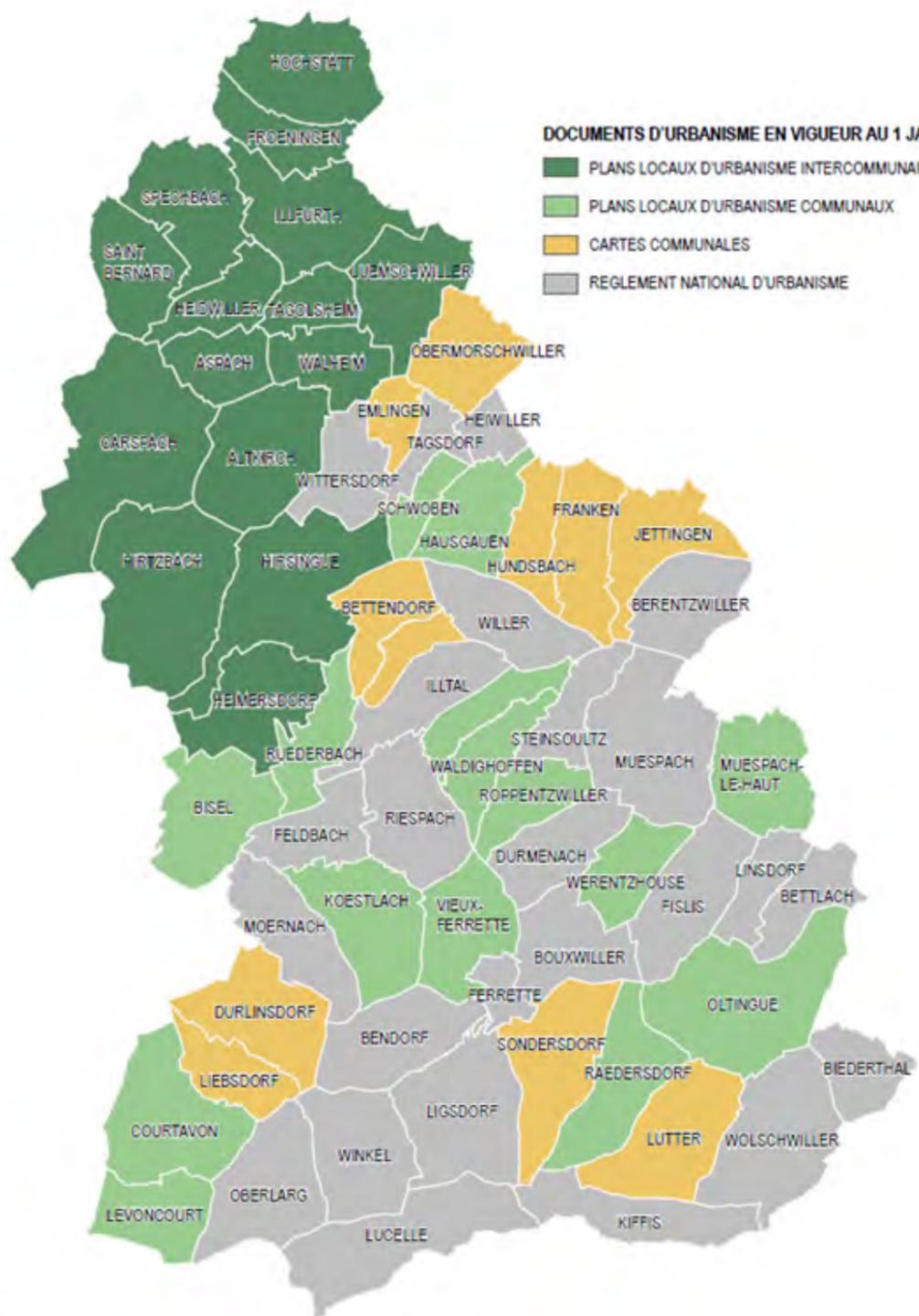
Le Secteur du Jura Alsacien : Il s'étend sur les 24 communes du sud du territoire correspondant au massif du Jura alsacien. Son élaboration débutera en 2022.

Parallèlement à ce travail, la CCS a poursuivi son travail sur les procédures d'urbanisme en cours pendant l'année 2021. Elles sont décrites ci-dessous.

Procédures d'urbanisme achevées, en cours ou lancées en 2021

- ⇒ **Révision du PLUi du Secteur d'Illfurth** : Suite à l'avis défavorable de l'État consécutif à l'arrêt du PLUi en 2020, le document a été retravaillé et mis à jour en profondeur. Un travail important a été mené notamment sur la réécriture du règlement du PLUi de manière à arrêter une seconde fois le document en 2022.
- ⇒ **Elaboration du PLUi Ill et Gersbach** : Suite à l'avis défavorable de l'Etat consécutif à l'arrêt du PLUi en 2019, le document a été retravaillé et ajusté. Le PLUi devrait ainsi être arrêté une seconde fois en 2022.
- ⇒ **Elaboration du PLU de Ferrette** : Par délibération du 12 mars 2020, le PLU de la commune de Ferrette a été arrêté par le Conseil communautaire. Le projet a été soumis aux Personnes Publiques Associées qui ont rendu leur avis courant d'année 2020. Suite aux importantes réserves émises nécessitant une reprise en profondeur du projet et à la volonté d'élaborer un PLUi incluant la commune de Ferrette, il a été décidé d'abandonner la procédure.
- ⇒ **Elaboration du PLU de Raedersdorf** : Suite à l'arrêt du PLU en 2020, la procédure a été conclue en 2021. L'enquête publique s'est tenue au printemps 2021 et le document a été approuvé par le Conseil communautaire le 1er juillet 2021.
- ⇒ **Révision du PLU de Vieux-Ferrette** : Suite à l'arrêt du PLU en 2020, l'enquête publique s'est tenue fin 2020. Le PLU a ainsi pu être approuvé par le Conseil communautaire le 1er avril 2021.
- ⇒ **Modification simplifiée du PLU de Levoncourt** : La procédure a été approuvée par le Conseil communautaire le 1er avril 2021.
- ⇒ **Modification du PLU d'Oltingue** : La procédure a été approuvée par le Conseil communautaire le 25 février 2021.
- ⇒ **Mise en compatibilité par déclaration de projet du PLUi du secteur d'Altkirch** : Une entreprise du territoire portant un projet d'extension de ses locaux a saisi la CCS afin de mettre en compatibilité de PLUi et permettre la réalisation de son projet. Cette procédure a débuté en fin d'année 2020. Elle s'est poursuivie au premier semestre 2021. L'enquête publique s'est tenue à la fin du printemps et la procédure a été approuvée par le Conseil communautaire du 1er juillet 2021.

La carte suivante représente l'état des documents d'urbanisme en vigueur sur le territoire.



DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Lors du Conseil communautaire du 23 février 2017, la CCS a institué le droit de préemption urbain simple sur l'ensemble des zones urbaines et à urbaniser des différents Plans Locaux d'Urbanisme en vigueur sur le territoire de la Communauté de Communes Sundgau et aux parcelles situées dans le périmètre de protection rapprochée de prélèvement d'eau situé sur les communes de Tagolsheim, Walheim et Luemschwiler.

En 2021, suite à l'approbation des PLU de Raedersdorf et Vieux-Ferrette, le DPU a été institué sur ces deux communes selon les conditions du paragraphe suivant, à l'instar du reste du territoire.

À l'exception des zones d'activité économiques intercommunales, la CCS délègue ce droit de préemption à ses communes membres et au Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable de Tagolsheim-Walheim-Luemschwiler.

La communauté de communes n'a pas utilisé de son droit de préemption urbain en 2021.

AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS (ADS)

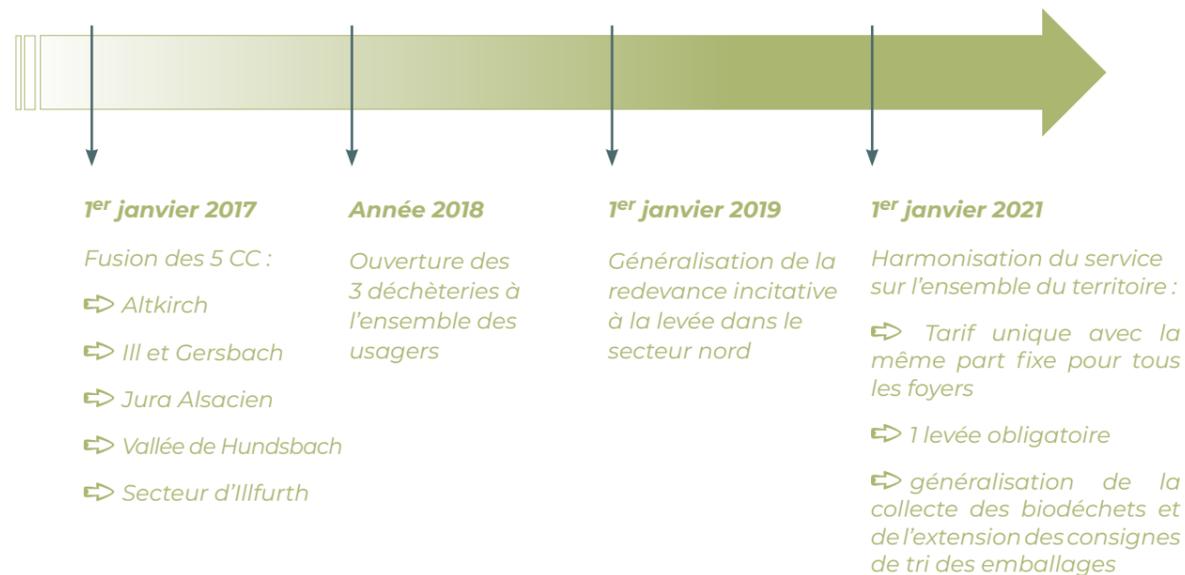
L'année 2021 n'a compté aucun changement au niveau des communes adhérentes au service ADS de la Communauté de communes. La liste des communes instruites est la suivante : Altkirch, Aspach, Bettendorf, Durlinsdorf, Emlingen, Froeningen, Heidwiller, Heimersdorf, Hirsingue, Hochstatt, Illfurth, Luemschwiler, Obermorschwiller, Ruederbach, Saint-Bernard, Schwoben, Spechbach, Tagolsheim, Waldighoffen, Walheim, Willer, Winkel, Wittersdorf.

En 2021, 1162 autorisations d'urbanisme ont été délivrées par la CCS. Cela représente une augmentation de 26 % du nombre de dossiers traités par rapport à l'année 2020. Globalement, le chiffre du nombre de dossier instruit est en hausse régulière depuis 2017 et s'est considérablement accéléré en 2021.





Dernière étape de l'harmonisation de la collecte en porte-à-porte



9 services différents ➔ 1 seul service pour tous les usagers

L'année 2021 a été l'occasion pour la Communauté de communes Sundgau, d'effectuer les ajustements nécessaires au bon fonctionnement du service et de la redevance incitative :

- ⇒ mise en place d'un tarif unique avec une part fixe pour tous les usagers quelle que soit la composition du foyer ;
- ⇒ passage à une levée minimale obligatoire du bac pour les ordures ménagères ;
- ⇒ généralisation de l'extension des consignes de tri à tous les emballages ;
- ⇒ mise en place de la collecte des biodéchets sur le secteur sud (anciennes communautés de communes d'Ill et Gersbach et du Jura Alsacien).

Périmètre du service

Le territoire se compose de 64 communes avec une population desservie s'élevant de 47 562 habitants (données INSEE 2021). 22 670 usagers ménages, professionnels, collectivités, administrations et associations sont inscrits au service. L'habitat du territoire est de type mixte rural.

L'accès aux déchèteries

Pour accéder aux déchèteries, chaque usager doit être muni d'une carte d'accès permettant l'ouverture de la barrière et la comptabilisation des passages. Les usagers professionnels, inscrits au service, peuvent accéder uniquement à la déchèterie à Altkirch qui est équipée d'un pont-bascule.

Les quantités collectées

		Quantité collectée	Quantités de déchets produites par habitant		
		CCS 2021	CCS 2021	Régionales 2019*	Nationales 2019**
Collecte de porte à porte	EMBALLAGES ET PAPIERS-CARTONS	4 246 t	89 kg/hab.	56 kg/hab.	71 kg/hab.
	BIODÉCHETS	2 504 t	53 kg/hab.	9 kg/hab.	248 kg/hab.
	OMR	2 295 t	48 kg/hab.	212 kg/hab.	
Collecte en apport volontaire	EMBALLAGES EN VERRE	2 320 t	49 kg/hab.	35 kg/hab.	40 kg/hab.
	DÉCHETS VERTS	12 057 t	254 kg/hab.	56 kg/hab.	-
	DÉCHÈTERIES (HORS DÉCHETS VERTS)	9593 t	202 kg/hab.	213 kg/hab.	222 kg/hab.

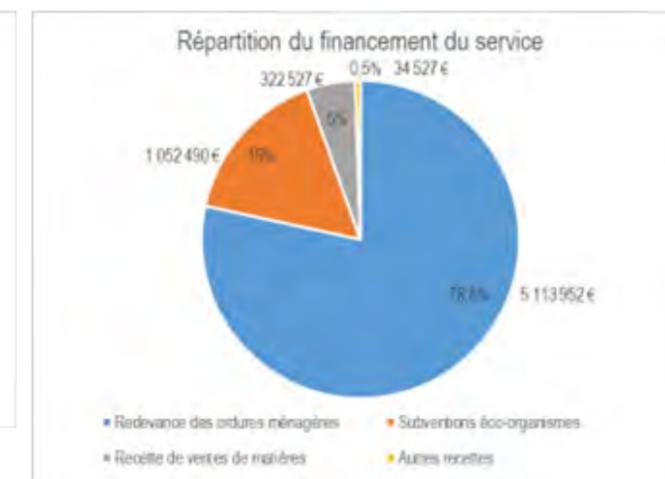
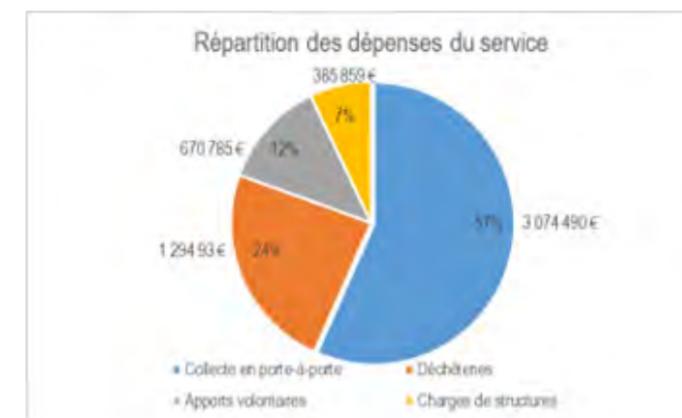
*Source Observatoire régionale de la prévention et de la gestion des déchets et de l'économie circulaire donnée 2019

**Source ADEME et CITÉO

Les coûts de collecte

	Coûts TTC	Coûts TTC	Coûts à l'habitant
ORDURES MÉNAGÈRES	788 703 €	344 €/t.	17 €
EMBALLAGES ET PAPIERS-CARTONS	1 740 936 €	410 €/t.	37 €
BIODÉCHETS	544 852 €	218 €/t.	11 €
EMBALLAGES EN VERRE	123 171 €	53 €/t.	3 €
DÉCHETS VERTS	547 614 €	45 €/t.	12 €
DÉCHÈTERIES	1 294 930 €	138 €/t.	27 €

Répartition des dépenses et des recettes du service



PISCINES

LES RIVES DE L'ILL A TAGOLSHEIM

L'année 2021 aura été marquée une fois encore par la crise sanitaire liée à la COVID_19 et à la mise à l'arrêt forcé de la structure pendant de nombreux mois : de janvier à juin.

A compter du mois de mai, seuls les mineurs étaient autorisés à fréquenter l'établissement, ce qui aura permis de reprendre les activités mises en arrêt forcé pour l'école de natation, quelques écoles et le club de natation.

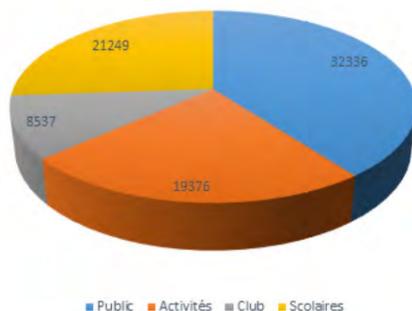
Le bilan concernant la fréquentation et les recettes en sera fortement marqué.

38 211 entrées toutes activités confondues : public, scolaires, école de natation, aquagym, aqua-bike contre environ 80 000 entrées en période de fonctionnement normal, et une perte de recettes en corrélation avec la baisse de fréquentation : 196 357 euros de recettes contre 400 000 euros en fonctionnement normal.

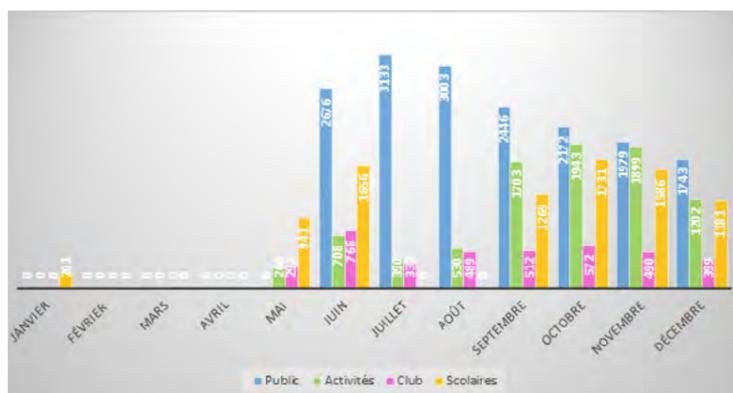
Des protocoles spécifiques renforcés « COVID_19 » pour l'hygiène et l'entretien ont été mis en place, ainsi que des protocoles spécifiques d'accueil des différents publics, avec notamment l'obligation de port du masque, la mise en place de bornes de gel hydroalcoolique obligatoires dès l'entrée, la mise en place de jauges (fréquentation limitée) la mise à l'arrêt des sèche-cheveux et sèche-mains... entre autres mesures.

Puis l'instauration du pass sanitaire à partir de mi-juillet, qui aura écarté toute une frange de public non-vacciné.

Fréquentation pour l'année 2021



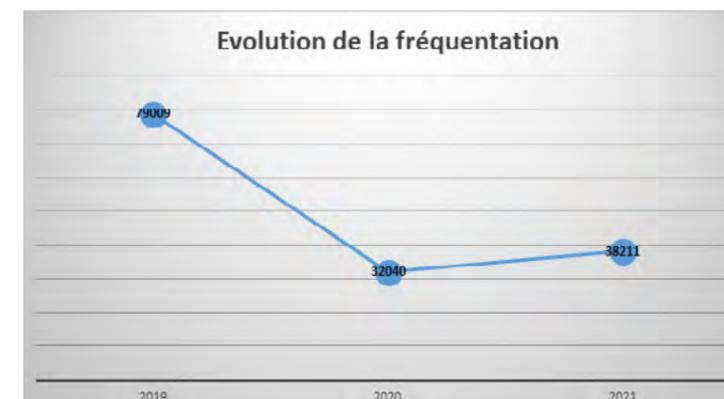
Fréquentation par activité pour l'année 2021



Comparatif de fréquentation des trois dernières années

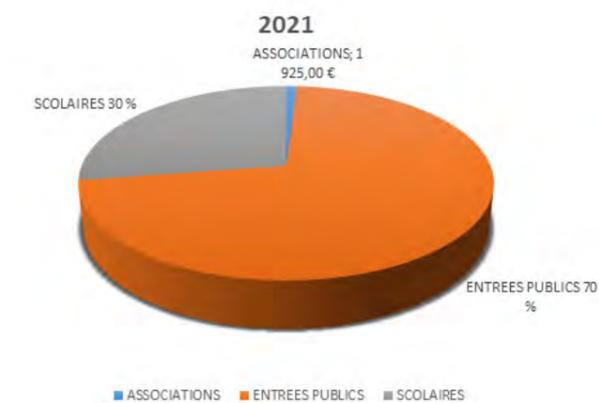
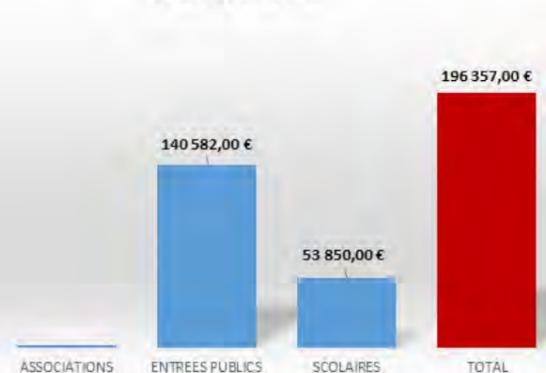


Evolution de la fréquentation sur les trois dernières années



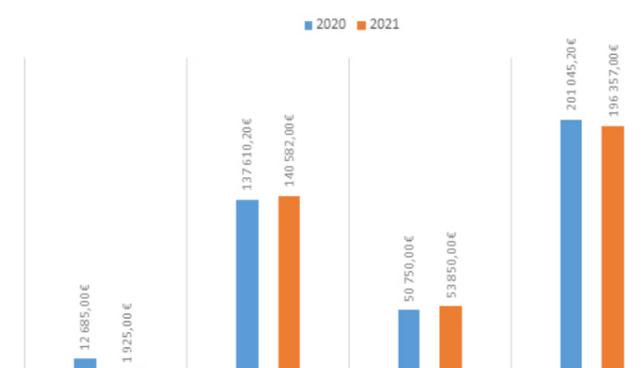
RECETTES

Recettes 2021



Comparatif 2020 - 2021

RECETTES 2020 - 2021



PHASE 2 de la piscine « Les Rives de l'Ill » : aménagement d'un bassin extérieur

Le bassin extérieur a enfin pu ouvrir en juillet 2021. Malheureusement, suite à la mise en place du pass sanitaire, obligatoire pour se rendre dans les piscines publiques à partir de mi-juillet, la fréquentation a été mise à mal. En effet, de nombreux utilisateurs n'étaient pas à jour de vaccination au regard de la rapidité d'application de cette décision gouvernementale. Ajouté à cela une météo estivale globalement très maussade, la fréquentation est restée anormalement faible.

PISCINE DU JURA ALSACIEN À FERRETTE

Tout comme la piscine à Tagolsheim, la piscine à Ferrette a été impactée de la même manière et pour les mêmes raisons suite à la crise sanitaire de la COVID_19 (fermeture prolongée de janvier à juin et instauration du pass sanitaire obligatoire pour se rendre à la piscine dès mi-juillet).

Le fonctionnement des deux piscines étant quasiment similaires, là aussi la mise à l'arrêt forcé de la structure pendant de nombreux mois aura un impact marqué sur la fréquentation et les recettes.

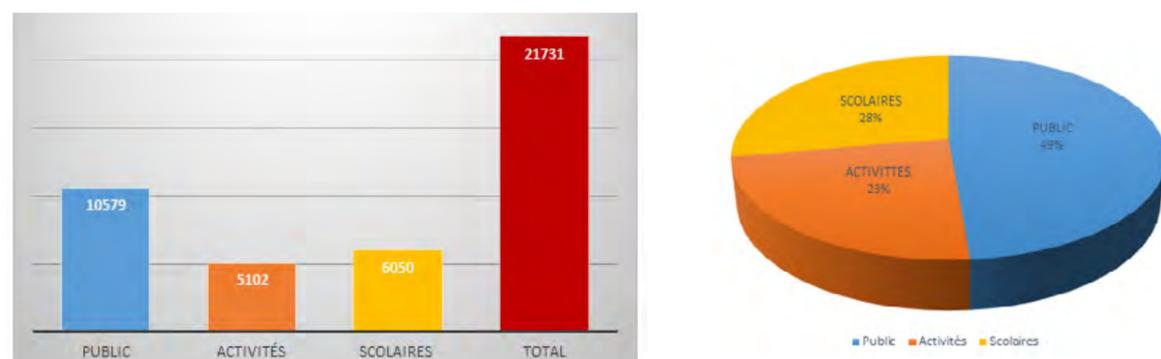
Les chiffres sont parlants.

21 731 entrées tout publics confondus, contre 50 000 entrées annuelles environ pour une année de fonctionnement normal.

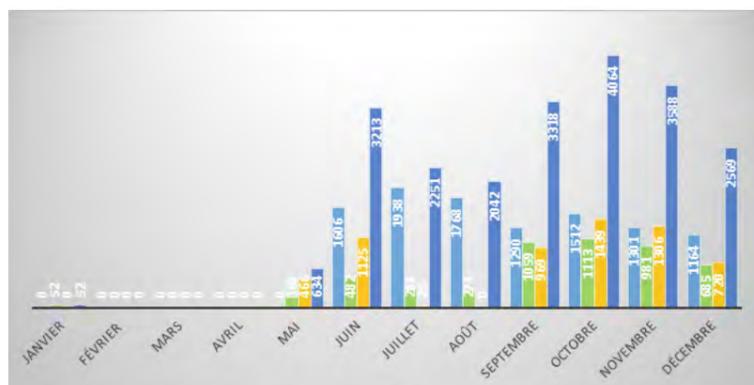
Et 113 165 euros de recettes contre environ 260 680 euros pour une année normale d'exploitation.

Comme lors du premier confinement et en 2020, pendant les mois de fermeture, le personnel des piscines et du gymnase a été redéployé dans les services de la petite enfance, dans les crèches, en renfort auprès de certains services administratifs de la CCS.

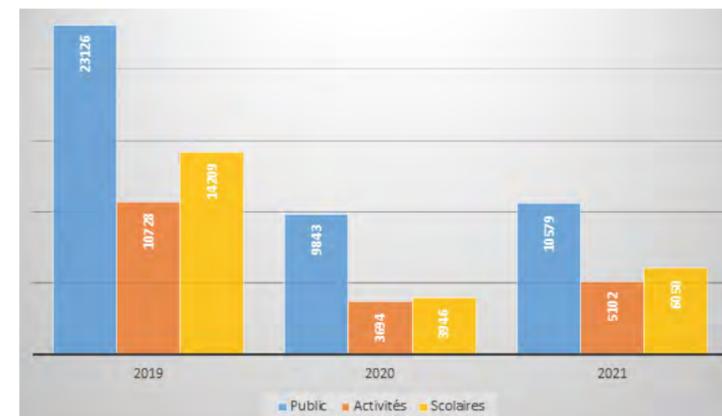
Fréquentation pour l'année 2021



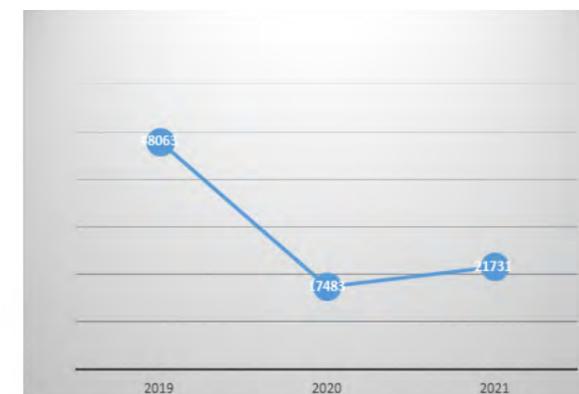
Fréquentation par activité pour l'année 2021



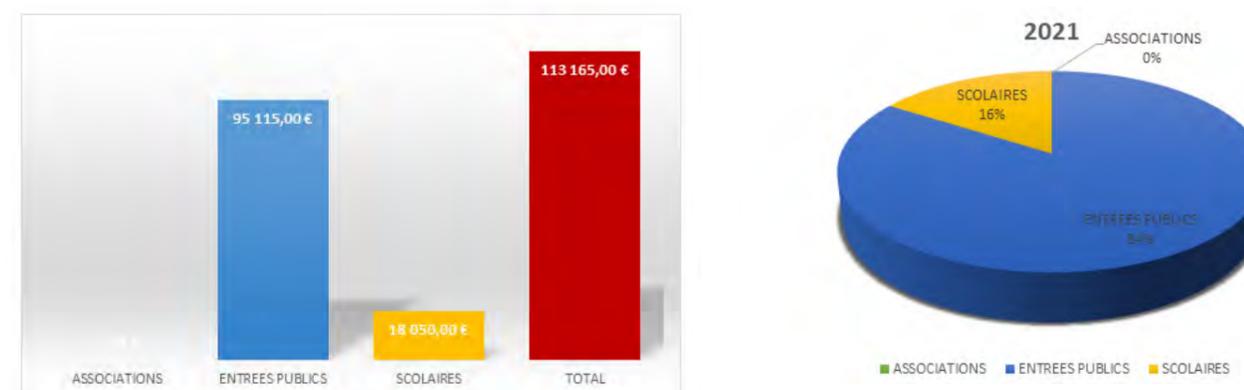
Comparatif de fréquentation des trois dernières années



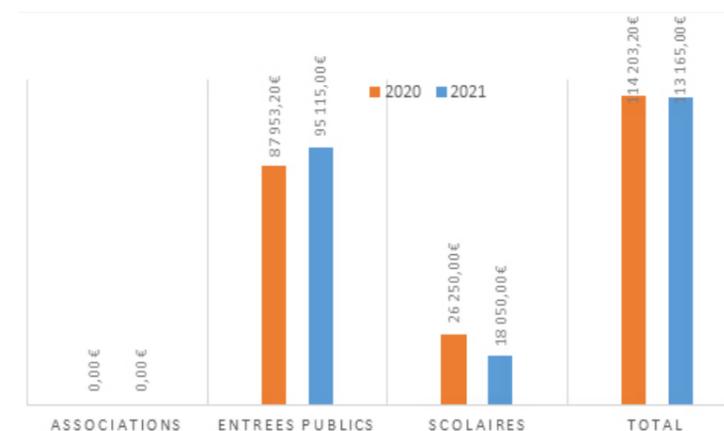
Evolution de la fréquentation sur les trois dernières années



RECETTES



Comparatif 2020 - 2021





GYMNASÉ À FERRETTE

Le gymnase intercommunal accueille tout au long de l'année les élèves du collège de Ferrette. Il est utilisé plus de 40 heures par semaine, soit 1 200 heures par an, par les élèves du collège de Ferrette originaires de 27 communes.

Parallèlement à cela, il est occupé par 11 associations sportives, toutes conventionnées avec la CCS.

Les tarifs actuellement appliqués aux associations sont de 15 €/heure pour la grande salle et de 10 €/heure pour la petite salle, et la gratuité pour créneaux jeunes de moins de 18 ans.

La salle est occupée gratuitement par les associations (créneaux jeunes) à raison de 1005 heures/an.

Le gymnase est également occupé par le service jeunesse en période de vacances scolaires, y compris en juillet et août.

En 2021 la fréquentation du gymnase a une nouvelle fois été impactée par la crise sanitaire, notamment en raison de l'instauration du pass sanitaire obligatoire pour entrer dans l'établissement. De nombreuses associations se sont retrouvées en grande difficulté.

Jusqu'à l'instauration du pass sanitaire en juillet 2021, seuls les collégiens et les mineurs étaient autorisés à occuper le gymnase dans des conditions spécifiques (protocoles sanitaires renforcés notamment...)

⇒ Mise en sécurité de la rue Alphonse JENN : Les travaux de sécurisation et de rénovation prévus ont été réalisés.

⇒ Mise aux normes pour l'accessibilité : Des travaux de mise aux normes pour l'accessibilité du gymnase (PMR) ont commencé, notamment pour ce qui concerne les parties des vestiaires collectifs « du haut », et le local arbitres. Les vestiaires collectifs ont été rénovés (peinture murale, carrelage des douches, sols...).

Suivront les sanitaires (du haut et du bas).

PISTE D'ATHLETISME QUARTIER PLESSIER ALTKIRCH

Une étude diagnostique a été demandée pour connaître la faisabilité d'une réhabilitation de la piste et de son aménagement.

Dans un premier temps, la question était de connaître l'état de la piste pour décider ensuite des travaux à mener : simple réfection possible ou arrachage complet du tartan.

Coût de l'étude : 6 600 euros.

Dans un second temps, différentes options ont été proposées par le cabinet d'études ainsi que des esquisses d'aménagements intérieurs de la piste.

Le projet retenu consistait en la réalisation d'une piste finlandaise en parallèle de la piste avec une boucle de 1 km qui alternerait différents revêtements (copeaux de bois, gazon synthétique, stabilisé, revêtement de piste polyuréthane).

Une grande montée régulière accompagnerait cet équipement avec une côte plus brutale, ainsi que des dénivelés coupe-pâte qui pourraient être réalisés en complément.

Un passage sous tunnel est proposé.

Également en option, un module cabine de sanitaires et douches pour le public.

Le souhait est de permettre d'ouvrir cet espace « spécifique » au « tout public » dans le cadre du projet de développement du sport-santé et du sport pour tous.

De manière générale, l'étude a fait ressortir que la piste d'Altkirch présente une usure de surface conforme aux pistes de ce type. Les épaisseurs sont moindres que lors de la mise en place, et sont hétérogènes sur l'ensemble de la piste. Le revêtement polyuréthane serait conservé sur la majorité de la piste et devrait être enlevé dans sa totalité sur les zones présentant des écartements.

Les zones de départ pour le sprint présentent des zones plus usées.

La planéité globale de la piste présente des défauts de bosses.

L'étude a fait également ressortir des écartements en bord de caniveaux ou sur les bordures extérieures, des fissurations ou des formations séparatrices de revêtement sur plusieurs zones.

Les caniveaux le nécessitant devront être changés car ils ne permettent pas une récupération latérale des eaux de ruissellement.

Ci-dessous 2 propositions initiales en discussion, notamment avec le club d'athlétisme local, l'EHA, qui a fait remonter des besoins spécifiques à leurs activités.

ZONE DE LOISIRS A HIRTZBACH ET TERRAIN SYNTHETIQUE FOOTBALL

La convention avec la mairie de Hirtzbach pour l'entretien courant de l'aire de sports et de loisirs a été renouvelée pour une durée de 3 ans.

Une entente « jeunes » a été créée entre les différents clubs de secteur (l'EJCS) tels que Hirtzbach, Altkirch, Wittersdorf, Hirsingue...

Cette entente fréquente le terrain synthétique situé à Hirtzbach de manière régulière.